Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I. Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

15ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 1er avril 1925 No. 4

Après la Convention

Le travail à faire

Nos grandes assises nationales viennent de se terminer. Une fois de plus elles ont prouvé leur nécessité.

Il est utile, il est indispensable de s'arrêter de temps à autre pour examiner le chemin parcouru se rendre compte des erreurs commises, et prendre les dispositions voulues pour les éviter à l'avenir.

Nos délégués, comme de coutume, ont vaillamment et noblement rempli leur devoir. Ils ont suivi toutes ces fatigantes séances avec une attention remarquable. Pas une seconde ils n'ont oublié qu'ils étaient venus pour travailler en commun, comme catholiques et comme Franco-Canadiens, et, par-dessus leurs sentiments personnels, il ont toujours, durant ces trois jours, placé le salut de la cause qu'ils avaient mission de défendre.

Je tiens à les en féliciter. Avec de pareilles troupes, la tâche des chefs est plus facile.

Ces chefs ont été choisis librement par la Convention. Aucun d'eux n'a recherché les honneurs dont on les a revêtus. Plusieurs ont dû faire de lourds sacrifices pour les accepter, parce que ces honneurs entraînent des responsabilités bien graves, mais ils ont tenu à donner l'exemple en répondant à l'appel du devoir.

Tous, j'en suis sûr, tiendront à remplir leur tâche. En acceptant les titres de confiance qu'on leur a décernés, ils en ont accepté les charges; et ces charges ne seront certainement pas des sinécures.

Une organisation, pour donner son plein rendement, ne doit pas reposer sur un seul homme, mais mettre à profit les énergies, les intelligences, les efforts de tous les membres des exécutifs. Je suis sûr que tous seront à la hauteur de leur rôle, et que je puis compter sur eux, comme ils peuvent compter sur moi. Ensemble nous avons accepté une mission, et cette mission nous la remplirons jusqu'au bout.

Mais nous avons à notre tour le droit de compter sur la coopération, sur la bonne volonté, sur le dévouement de tous. Les délégués des deux Conventions se sont choisis des chefs. Ils se doivent à eux-mêmes, ils doivent à la race de les seconder, d'être leurs lieutenants dans leurs paroisses respectives, et d'assurer l'exécution des mesures prescrites par les états-majors. Le succès ne sera possible qu'à cette condition.

Pour qu'une Convention soit réellement profitable, il ne faut pas qu'elle ne soit qu'un beau feu de paille tout de suite éteint; mais qu'au contraire, elle ne constitue que les débuts d'un travail méthodique et persistant. C'est à ce travail nécessaire que nous convions tous les nôtres, et plus particulièrement, ceux qui dans chaque paroisse possèdent sur leurs compatriotes une influence quelconque.

L'A. C. F. C. a profondément modifié sa Constitution. Elle a aboli la cotisation qui devait lui procurer les ressources financières dont elle a besoin. Avec la Constitution nouvelle tous les Franco-Canadiens catholiques de la Saskatchewan font partie de l'Association.

Il n'est rien de plus naturel que ces modifications et il ne faudrait pas voir là un blâme à l'adresse des fondateurs de notre organisation. J'en parle avec d'autant plus d'aise que je n'ai pas eu le grand honneur d'être des leurs. Ils ont rendu à la cause française un très grand service en groupant sous le même drapeau toutes les nationalités qui composent dans cette province la race française, et leurs noms resteront dans l'histoire pour le beau et grand travail qu'ils ont accompli. Mais les conditions de la lutte pour notre survivance changent avec le temps; et pour répondre à une situation différente, il peut être bon d'essayer des méthodes nouvelles.

Je ne crois pas d'ailleurs que les auteurs du changement indiqué, lui attribuent des pouvoirs miraculeux; et aujourd'hui comme il y a douze ans, comme dans tous les temps, une Constitution ne suffit pas à donner la vie à une organisation. Ceci dépend surtout de la direction donnée par l'exécutif, du travail fait par les officiers, et de la coopération apportée par tous.

Une deuxième innovation qui pourra avoir d'heureux résultats consiste dans la division de la province en régions avec la nomination par le Comité Exécutif d'un chef pour chaque région.

Ce chef de région qui sera en même temps membre du Comité fédéral, devra organiser ses comités paroissiaux, puis les stimuler, et au besoin les surveiller. Il sera l'intermédiaire entre l'exécutif et les cercles, c'est lui qui aura la haute main, en accord avec les présidents de ses comités paroissiaux pour l'organisation de la Convention régionale. Il sera comme la cheville ouvrière de toute l'organisation mais il pourra compter sur l'aide nécessaire de l'exécutif.

De son choix judicieux dépendra une partie du succès. Ces nominations constituent le premier travail à faire, et je crois pouvoir dire qu'on s'en occupe activement.

Mais il n'est pas nécessaire que les paroisses attendent la visite du chef de région pour s'organiser.

Il serait très désirable que pour gagner du temps le curé, ou un Comité quelconque, appelle une assemblée de paroisse pour élire un bureau qui se composera de huit membres, y compris le président, le vice-président, le secrétaire, et le trésorier. Le curé de la paroisse s'il appartient à la race française, sera de droit aumônier du Cercle. Les dames comme les hommes peuvent faire partie du bureau de direction.

En prenant ces initiatives, les paroisses sauveraient du travail aux organisateurs régionaux qui en auront beaucoup à faire sans cela, et elles donneraient un bel exemple de patriotisme pratique.

Je recommande d'une façon spéciale le choix des officiers des Cercles. C'est d'eux que dépendra le succès. Suivant l'heureuse expression de l'un des orateurs du Congrès, "si l'on prend n'importe qui l'on aura trop souvent n'importe quoi." Il est donc utile qu'avant l'assemblée paroissiale, les chefs s'entendent sur les nominations à proposer. Cette organisation est d'autant plus facile à faire qu'il n'y a pas de cotisation à percevoir.

Tout ceci doit se faire assez vite, parce que dès cette année nous voulons avoir des Conventions, des manifestations publiques de notre vitalité, dans chacune des régions de la province. Ces fêtes devraient avoir lieu autant que possible le 24 juin, fête nationale de la race française au Canada. Il ne nous reste donc plus que trois mois pour réorganiser nos Cercles et préparer ces Conventions. C'est dire qu'il faut se hâter. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet, mais dès à présent nous voulons le soumettre à l'opinion publique pour qu'elle prépare de grandioses manifestations, dignes du groupe franco-canadien de la Saskatchewan.

De son côté l'Association des Commissaires a du travail devant [illegible]. Mais elle pourra d'autant mieux l'accomplir que M. le Commandeur J. E. Morrier qui agit comme Secrétaire-général de toutes [illegible] organisations est l'un de ceux qui connaissent le mieux la situation [illegible]ire.

Il nous faut d'abord faire un inventaire de nos forces, et savoir [illegible] où nous en sommes.

Il nous faut connaître le nombre exact des districts scolaires que nous contrôlons, et de ceux dans lesquels nous formons une minorité importante. Nous voulons avoir les noms des commissaires et plus spécialement ceux des présidents et des secrétaires. Il sera utile de connaître le nombre total des élèves de langue française fréquentant nos écoles avec une indication des divisions auxquelles ils appartiennent. Et enfin il est indispensable que nous nous procurions une liste des instituteurs ou institutrices bilingues qui enseignent dans la province avec une description de leurs diplômes et des salaires payés.

Des questionnaires seront envoyés d'ici peu. Nous espérons qu'on tiendra à y répondre.

Il nous restera peut-être ensuite à préparer à travers la province une fête des écoles, à laquelle les élèves et les institutrices devront participer. Peut-être cette fête des écoles pourra-t-elle coïncider avec les Conventions Régionales de l'A. C. F. C. Il faut dès leur jeune âge habituer les enfants à suivre ces manifestations, afin de bien marquer dans leur esprit l'extrême importance de ces questions nationales.

Comme on le voit, ce n'est pas le travail qui manque. Et encore n'est-ce là qu'un travail préparatoire destiné à ouvrir la voie à d'autres travaux plus importants, dont la visite française de nos écoles, l'établissement d'examens, la collation de diplômes ne forment qu'une partie.

Il nous reste à espérer que la population franco-canadienne toute entière tiendra à se grouper autour de ses chefs, et qu'elle n'hésitera pas un seul instant à accomplir les sacrifices qui lui seront demandés pour assurer la survivance nationale de notre groupe.

Raymond Denis.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'écho des luttes de la Saskatchewan dans l'"Osservatore Romano"

L'Osservatore Romano, organe du Vatican, reproduisait en première page, dans son numéro du 27 février, les lignes élogieuses dont M. Omer Héroux dans le *Devoir,* et M. Ferdinand Bélanger dans l'*Action Catholique,* avaient commenté la campagne de propagande de Mgr Prud'homme en faveur du *Patriote de l'Ouest.*

A coup sûr, Mgr l'évêque de Prince-Albert ne s'attendait pas à ce que pareille publicité fût donnée à ce geste si spontané de sa part, qu'en son coeur d'apôtre il trouvait si simple et si naturel. Mais voilà que la presse romaine s'en empare et prolonge, bien au-delà des milieux qu'atteignent le *Droit,* le *Devoir* et l'*Action Catholique,* jusqu'aux portes du Vatican et partout où pénètre le *journal officiel de la cour pontificale,* l'écho d'une campagne qui devait rester circonscrite dans un *petit coin du Canada.*

Merveilleuse puissance du journal pour la diffusion du bien et du vrai! Que ne nous en emparons-nous davantage non seulement au pays, mais encore et surtout à l'étranger, pour faire connaître les oeuvres admirables écloses sur notre sol? Nous nous ignorons nous-mêmes, les autres nous ignorent encore plus et c'est bien de notre faute.

Par exemple, un peu de publicité canadienne, faite avec intelligence dans les milieux romains, ne nuirait en rien à personne. Ce serait prouver que la foi catholique n'est pas un flambeau éteint chez nous, et ce serait intéresser aux travaux et aux luttes de notre petit peuple ceux à qui le devoir incombe de veiller sur l'Eglise du Christ ici-bas.

L'article de l'*Osservatore Romano* a peut-être appris à un bon nombre de ses lecteurs que, bien loin, dans les plaines de l'Ouest canadien, au sein d'une province protestante, à quelques degrés du pôle nord, il y a une petite poignée de catholiques français qui tiennent, plus que tout au monde, à l'honneur de rester, eux et leurs *enfants, catholiques et français.* Un humble petit journal de province, entretenu au prix de grands efforts, mène la lutte. Des évêques au zèle ardent trouvent dans leur *âme apostolique assez d'amour* de leurs ouailles pour leur parler et les conduire à Dieu dans leur langue maternelle; et quand le besoin l'exige, ils n'hésitent pas à se faire mendiants pour assurer la survie d'oeuvres nécessaires.

Nous sommes très sensibles aux multiples tributs d'hommages qu'on a bien voulu payer dans toute cette campagne, au *Patriote de l'Ouest.* Tout le mérite et toute la gloire en reviennent à nos évêques si patriotes et si sympathiques, et aux 45,000 Franco-Canadiens qui pensent, prient et luttent par l'entremise de leur journal.

Mgr Charlebois dans l'Est

Saint-Hyacinthe.— S. G. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, était à Saint-Hyacinthe récemment. Il y a visité la maison-mère des RR. SS. de la Présentation de Marie et les RR. SS. de la Charité, à l'Hôtel-Dieu. Il compte plusieurs membres de l'une et l'autre communauté dans son vicariat. Sa Grandeur est partie ensuite pour St-Victor de Tring, où elle a visité l'oeuvre des Vocations Tardives.

Les élections en Allemagne ne donnent la majorité requise à aucun des sept candidats

Berlin.— Aucun des sept candidats à la présidence de l'Allemagne n'a recueilli une majorité suffisante pour être élu. Ainsi il va falloir *prendre un autre vote: la date en* a été fixée au 26 avril.

Le Dr Carl Jarrès, candidat des bourgeois nationalistes et conservateurs, a obtenu 10,387,323 voix; Otto Braun, socialiste, 7,785,687; l'ex-chancelier Marx, centriste, 3,883,676; le général Ludendorff avec son parti fasciste n'a eu que 284,471 votes.

69 pour cent des électeurs se sont portés aux urnes électorales. *Comme toujours ce sont les gens bonnes poires* qui ont tiré de l'arrière.

Respect aux droits du français

Montréal.— L'A. C. J. C. et la Société St-Jean-Baptiste viennent d'adresser une pétition au gouvernement d'Ottawa pour que les droits du français soient respectés au pavillon canadien de l'exposition impériale de Wembley, à Londres.

On demande au gouvernement canadien de nommer, à la section canadienne de cette exposition impériale, le personnel bilingue requis et de donner au français, en tout et partout, la même place d'honneur et la même importance qu'à l'anglais."

Une autre résolution appuie la motion que M. Seguin, député de l'Assomption doit présenter en Chambre recommandant que dans le choix de tous les fonctionnaires publics on donne la préférence aux candidats qui ont la connaissance des deux langues officielles du pays.

Protestations contre la loi du divorce

Montréal.— L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, l'A. C. J. C. et la Société St-Jean-Baptiste ont adressé d'énergiques protestations contre la nouvelle législation qui favorise l'extension du divorce. Ces Sociétés demandent au Sénat de rejeter cette loi dont le principe est anti social et subversif.

Un nouveau parti de l'opposition se forme à Yorkton

On vient, paraît-il, de former un nouveau parti politique, en opposition au gouvernement Dunning, à une convention tenue à Théodore dans le comté de Yorkton. Il y avait là 70 délégués, libéraux conservateurs et progressistes, sous la présidence du maire Griffiths.

Le nouveau parti n'a pas encore de nom officiel, mais on a suggéré celui de "Progressiste-Libéral." Les délégués ont décidé d'organiser chacun son district électoral. Ce parti semble composé des mécontents de tous les partis.

Pas de second mariage pour les divorcés

Ottawa.— M. Thomas Vien, député libéral de Lotbinière, projette de soulever prochainement à la Chambre des Communes une question intéressante, à savoir si les personnes divorcées doivent avoir le droit de se remarier. Il a donné avis de son intention de proposer, comme amendement à un bill du divorce, "que dans aucun cas où le divorce est accordé soit par une loi du parlement, soit par la décision d'un tribunal canadien, aucune des parties divorcées n'ait le droit de se remarier."

M. Robb a présenté le budget du Canada

Ottawa. — L'hon. Ministre des finances, J. A. Robb, a présenté à la Chambre le budget de l'année.

M. Robb a conclu, d'après la comptabilité officielle, que les revenus étaient inférieurs de $52,837,682 à ceux de l'année précédente, et les dépenses moindres de $5,100,000. Le surplus des recettes sur les dépenses donne $5,823,162. et la dette publique qui était le 31 mars 1924 de $2,417,783,174.88 a été amortie de $35,993,539.86. Il a fallu $342,177,000 pour administrer le pays au cours de l'année.

Sir Henry Drayton, critique financier du parti conservateur, conclut du même tableau financier que les dépenses publiques ont augmenté de $2,102,000 et qu'il y a eu, au cours de la dernière année fiscale, un déficit de $16,204,000. Comprenne qui pourra.

Les deux ont sans doute raison suivant le point de vue où ils se placent pour juger la situation financière.

Quoi qu'il en soit, un fait reste bien clair pour tout le monde: c'est que la dette publique approche encore des deux milliards et demi, que les impôts ne diminueront pas et qu'ils pèseront sur les épaules des contribuables tant que la dette ne sera pas entièrement amortie.

La seule consolation est que les impôts ne sont pas augmentés, et c'est déjà quelque chose.

M. Robb montre que pour la période de dix mois, terminée le 31 janvier 1925, le chiffre des exportations sur celui des importations a donné un excédent de $263,414,526. Il annonce aussi la nomination d'une commission qui devra faire enquête sur les diverses méthodes de taxes et réviser les échelles et cédules du tarif.

Libéraux, progressistes, conservateurs, personne n'a manifesté pour ou contre les propositions quelconques du ministre des finances.

La Saskatchewan a gain de cause

La loi adoptée par le Manitoba en 1923 sur le *grain à livraison future* a été déclarée *ultra vires* par le Conseil Privé.

Le procureur général de la province du Manitoba en avait appelé au Conseil Privé du jugement porté par la cour suprême du Canada. Celle-ci avait décrété que la loi manitobaine imposant une taxe sur la vente du grain à livraison future dépassait les pouvoirs de la province. Les lords juges anglais disent que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'accorde à aucune province le droit de lever des taxes indirectes.

C'était précisément le point de vue adopté par la province de la Saskatchewan qui avait demandé le rejet de cette loi, soutenant que c'était une espèce de taxation indirecte inconstitutionnelle. L'Alberta s'était jointe à la Saskatchewan pour porter la chose devant la cour suprême.

Le chemin de fer de la Baie devant la chambre

Ottawa. — La question du chemin de er de la Baie d'Hudson doit venir devant la chambre cette semaine. Elle sera amenée par le député Andrew Knox, dans une résolution à l'effet de lui donner la priorité sur tous les autres embranchements.

On pense que la résolution sera acceptée *par le gouvernement,* mais qu'elle ne serait pas au programme des *travaux de cette année.* Si nous sommes pour avoir des élections en 1925, le gouvernement se mettrait l'Est à dos en votant de l'argent pour cette construction. L'Ouest lui-même dirait que c'est un truc d'élection.

D'autre part plusieurs membres du cabinet sont d'opinion que le port terminus de cette ligne devrait être Churchill et non pas Nelson, et que ce dernier devrait être abandonné *en dépit des sommes* considérables qu'on y a déjà dépensées.

Le "Ginger group" forme un nouveau parti à la Chambre

Ottawa.— Le "Ginger group" fondé l'année dernière par des progressistes mécontents de M. Forke et les deux députés travaillistes, viennent de s'unir en un parti parlementaire. L'honorable MacKenzie King a reçu une lettre déclarant que M. Good, de Brant, Ont., a été désigné pour sauvegarder leurs droits et demandes d'être représentés dans les comités de la Chambre. Le nouveau groupe parlementaire se composera de Mlle MacPhail, de MM. Shaw, Good, Garland de Bow-River, Gardiner, Spencer, Kennedy, d'Edmonton, Coote, Campbell, Ward, Elliott, M. Dundas et des députés travaillistes MM. Woodsworth et Irvine.

De Castelnau répond à l'A.C.F.C.

Une belle lettre du général de Castelnau, président de la Fédération Nationale Catholique de France à l'Association Catholique Franco-Canadienne.

On se rappelle la lettre émouvante que M. l'abbé L. I. Adam, se*crétaire général* de l'A.C.F.C., écrivait, le 11 février dernier, en notre nom à tous, au général de Castelnau.

Le héros de Nancy et de Verdun, le héros encore plus acclamé de la résistance catholique aux lois persécutrices, vient de répondre par une lettre signée de sa main, à l'humble témoignage de sympathie des 45,000 Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Tous les lecteurs du *Patriote* seront heureux de constater combien la vraie France apprécie la fidélité du coeur canadien à notre idéal commun de catholiques et de Français. C'est pour lui rendre sa place au foyer des aïeux que la Fédération Nationale Catholique enrégimente tous les vrais patriotes, et se dresse comme le champion de la "Religion, de la Vérité et de la Justice"; c'est pour mieux conserver à l'Église de Dieu et à la civilisation chrétienne la place qui leur revient de droit sur cette terre d'Amérique, que l'A.C.F.C. groupe les forces françaises de la Saskatchewan.

La grande soeur aînée et la petite soeur cadette, en s'embrassant pardessus les mers, sont le plus magnifique symbole de l'indestructible fraternité des âmes consacrée par la communauté du sang et de la langue. Les frontières des nations modernes ne sont plus à la seule garde des armées campées autour des capitales: elles s'étendent bien au-delà; et c'est toujours *pour la nation française, dans* ce qu'elle représente de plus noble et de meilleur sur terre, que l'on combat, soit que l'on empêche la franc-maçonnerie de la découronner de ses plus beaux titres à l'immortalité sur la vieille terre des Gaules, soit que l'on perpétue sa foi, ses traditions et sa langue, en ces pays nouveaux découverts par ses fils et civilisés par ses missionnaires.

Continuons de prier et de faire des voeux pour la France catholique: la gloire de son triomphe rejaillira aussi sur nous.

Voici la réponse du général de Castelnau datée de Paris le jour même où s'ouvrait la Convention de l'A.C.F.C., à Régina:

Fédération Nationale Catholique
36, rue du Montparnasse,
Paris VIe.

Paris, le 10 mars 1925

Cher Monsieur,

C'est un grand réconfort et un véritable encouragement de sentir à travers l'océan, le fraternel appui de 45,000 Franco-canadiens qui, en union avec tous les catholiques de France, veulent la fin de la servitude franc-maçonne et le relèvement de la Mère-Patrie à laquelle ils sont si héroïquement fidèles.

Ce grand appui moral nous soutiendra dans les luttes que nous *aurons à subir,* et, Dieu aidant, la Religion, la Vérité et la Justice sortiront triomphantes de l'épreuve.

En vous priant de remercier de ma part chacun des membres de votre Association, je vous offre, cher monsieur, l'assurance de ma sympathie de catholique et de Français.

CASTELNAU.

Conventions Régionales

Quelques suggestions au sujet de leur organisation

Les Conventions régionales qui ont été décidées à la convention provinciale, peuvent être le grand moyen de rendre vivantes nos associations et cercles paroissiaux. Elles ont en effet pour but de mettre tous nos gens en contact avec leurs dirigeants, ce que ne peuvent point faire les conventions provinciales qui sont trop loin, ni les *cercles paroissiaux où il est difficile* d'intéresser les membres.

Mais ces conventions régionales doivent être un succès dès leur début, et pour qu'elle le soient, il me semble qu'elles doivent avoir lieu dans les conditions suivantes: 1o. Avoir lieu du 24 juin au 15 août, époque où on est moins occupé et où on peut avoir des manifestations au dehors, et où les enfants sont en vacances pour la plupart.

2o. N'avoir jamais lieu le même jour qu'une autre convention dans le même diocèse ou même dans la province, afin que chaque con*vention puisse avoir les orateurs* étrangers nécessaires à son succès. S'il n'y a que des orateurs de la *région, le succès sera bien moin*dre. De plus, les visiteurs des *Ecoles devraient assister à toutes* ces conventions. Ce serait une *belle occasion de dire ce qu'il* faut faire dans la région et les résultats obtenus, de donner les récompenses et les diplômes aux enfants des environs. Ceux-ci pourraient avoir à la convention des concours et des réunions spéciales auxquelles les visiteurs d'écoles devraient assister. Certains jeux pourraient suivre les conventions et y attirer nos gens. Une fanfare au moins y assisterait et comme il n'y en a pas partout, cette fanfare ne pourrait venir que si les conventions ont lieu à des jours différents. Dans ce cas aussi, des artistes pourraient donner une séance patriotique dans plusieurs endroits, on pourrait se servir des mêmes coûteuses décorations dans plusieurs régions soit pour les chars allégoriques soit pour les églises, etc.

Enfin, certain de nos gens aimeraient d'assister à plusieurs conventions surtout quand ils n'en sont pas très éloignés. Ils devraient opter pour l'une ou l'autre si elles avaient lieu le même jour, et cela les rendrait moins fréquentées, et leur ferait tort. Les fixer à un même jour rendrait impossible de profiter de certaines circonstances qui les favorisent, comme la visite de la "Liaison française", un congrès eucharistique, une fête patronale, etc. Des tentes seraient nécessaires à certains endroits, pour accommoder les congressistes, les mêmes suffiraient pour plusieurs endroits, si les conventions ont lieu à des dates différentes. En somme, on manque de personnel et de matériel pour faire les mêmes jours des conventions assez intéressantes pour attirer tous nos gens, et leur être très utile.

3o. Ces conventions régionales pourraient s'appeler fête de S. Jean-Baptiste, bien qu'elles aient lieu après le 24 juin. La solennité civile de cette fête peut être remise d'autant plus qu'au 24 juin, il n'y a pas d'enfants encore en vacances. La procession traditionnelle de notre saint patron devrait être au programme, ainsi que les *autres solennités aimées de notre* peuple.

4o. La convention régionale durerait au moins deux jours, et donc ne pourrait avoir lieu que là où l'on peut loger. Les raisons de cette durée sont que bien des gens n'ariveraient que vers midi et cela ne vaudrait pas beaucoup la peine, en ce cas, de venir si la convention ne dure qu'un jour. Dans un jour on ne peut faire assez de choses pour rendre la convention intéressante et utile. Il faut en effet une messe solennelle, la proces*sion, une séance dramatique et mu*sicale et patriotique, un jeu de balle au camp, un banquet. Il y faut aussi deux séances d'études et deux séances de discours patriotiques, (ce qui ne veut pas dire des discours inutiles et ronflants mais de vrais discours pratiques et qui maintiennent l'enthousiasme et la fierté.) Tout cela demande deux jours. On peut avoir des séances séparées pour les dames et pour les enfants.

Les journées de courses durent souvent deux jours dans nos villa*ges.* Les conventions de Grain Growers et autres sociétés durent plusieurs jours et il est essentiel que nos conventions régionales durent assez pour être très intéressantes. Il pourrait y avoir durant ces conventions des réunions de sociétés de langue française autres que l'A. C. F. C.

5o. Souvent j'ai envié pour notre association les solennités et les fêtes utilisées pour d'autres fins. Sachons que nos gens aiment les fêtes et en ont besoin, qu'ils y viendront si on les rend très intéressantes et qu'en y venant, ils prendront part aussi aux réunions d'études et aux réunions publiques qui maintiennent leur patriotisme. Beaucoup de familles éloignées de nos centres seraient heureuses de "sortie" en ces jours de leur isolement habituel et de se retrouver dans l'atmosphère de leur chère paroisse "d'en bas". Notre jeunesse ferait des connaissances utiles et nécessaires, nos enfants acquerraient plus de fierté de leur langue maternelle et pour tous la convention régionale remonterait le ressort patriotique. Pour atteindre ces buts, elle doit être préparée avec soin afin d'être un succès certain et entier.

UN PATRIOTE.

L'Evangile

Parjure

(S. Mt., V, 33-37.)

"Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens: "Vous ne parjurerez point, mais vous accomplirez vos serments faits devant Dieu." — Et moi je vous dis: Ne faites point de serment (1); ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu: ni par la terre, car c'est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem, car c'est la ville du Grand Roi. Vous ne jurerez point non plus par votre tête, car vous ne pouvez rendre un de vos cheveux blanc ou noir. Dites simplement: "Cela est, — cela n'est pas." Tout ce que l'on ajoute vient du Mauvais.

VIII.—*Aumône.*

"Prenez garde de faire vos bonnes oeuvres devant les hommes, pour en être remarqués; autrement vous ne recevrez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux.

"Lors donc que vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la trompette (2) devant vous, comme font les hypocrites, dans les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes. En vérité, je vous le déclare: ils ont reçu leur récompense.

"Pour vous, quand vous faites l'aumône, que votre main gauche ignore ce que fait votre droite, afin que votre aumône reste dans le secret. Et votre Père qui voit dans le secret vous le rendra.

"Donnez et l'on vous donnera: on versera dans votre sein une bonne mesure, pressée et entassée et se répandant par-dessus les bords.

NOTES.

(1) Notre-Seigneur ne condamne pas le serment légitime et fait pour de graves raisons, mais bien l'extrême abus qu'en faisaient les Juifs. Ils pensaient par là suppléer à leur manque de loyauté et de sincérité.

(2) "Comme ceux qui parlent sans cesse de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent. Ils sont eux-mêmes leurs propres trompettes, tant ils craignent de n'être pas vus." (Bossuet.)

Réponses aux questions

Bureau d'information

Est-ce qu'une jeune femme d'un caractère tranquille est obligée de suivre les désirs de son mari en se livrant aux plaisirs de toute sorte: "Get popular", qu'il lui dit. Ou bien doit-elle laisser s'attirer la haine de son mari?—

Pour conserver la paix et la tranquillité dans une famille, il faut que chacun des époux mette un peu du sien. Il est bien certain que la jeune femme en question pourrait facilement accéder aux désirs de son mari pourvu qu'il ne lui demande pas de risquer sa santé, et si elle est d'un caractère tranquille, elle y trouvera son avantage en préservant la tranquillité dans la famille.

Est-ce qu'une jeune femme qui a laissé son mari peut sortir avec les garçons, pareil comme le ferait une jeune fille, tel que aller aux danses, théâtre et même recevoir chez elle des amis?—

Une jeune femme qui a laissé son mari ne doit pas pour cela mener une vie de recluse, mais elle doit être prudente et ne pas se permettre des choses qui pourraient faire parler d'elle; elle le doit à la conservation de sa réputation.

Est-ce qu'un homme marié qui ne va pas à la messe serait mieux de rester chez lui le dimanche ou de passer le temps de la messe dans le village, au bureau du téléphone ou à la pharmacie.

Un homme marié ou non, s'il est catholique, devrait assister à la messe; qu'il soit au téléphone ou à la pharmacie, ou dans tout autre endroit, peu importe, à moins que par sa présence il soit la cause que les personnes chez qui il se trouve ne manquent la messe par sa faute. Dans ce cas il serait plus coupable.

:*:

Lettres au "Patriote"

Une coopérative agricole à Edam

Monsieur le directeur,

Vous serez probablement surpris en lisant l'entête de ma lettre car vous deviez vous demander si nous n'étions point réellement morts depuis le temps où nous nous sommes ensevelis dans le mutisme. Grace à Dieu, nous sommes encore vivants et ne désirons point la visite de la faucheuse. Et c'est justement pour prouver que nous vivons que je vous adresse ces lignes en vous priant de vouloir les insérer dans votre journal. Je ne pensais pas à vous envoyer un compte rendu, mais on m'a supplié de le faire et je me rends aux instances qui m'ont été faites. Il s'agit tout simplement de notre coopérative agricole. Organisée sur le pied actuel en 1917 elle a passé par les hauts et les bas subis par toutes les coopératives agricoles. Les débuts furent encourageants, mais l'enthousiasme tomba et en 1924 nous étions rendus dans une situation assez précaire. Il s'agissait tout simplement de vivre et de prendre les moyens pour cela ou bien se laisser mourir et attendre la dissolution. A l'assemblée annuelle tenue en 1925, il fut décidé par les actionnaires de tenir la Coopérative en marche. Si nous enregistrions des pertes financières dans notre capital payé, il n'en est pas moins vrai, que l'existence de la coopérative avait rendu des services et la majorité le reconnut fort bien.

Il y a 150 actionnaires dans notre association parmi lesquels quarante-cinq Canadiens français. Je dois dire ici que la Coopérative englobe tout le territoire desservi par la station de Edam et une partie de celui desservi par Vawn. Le centre est à Edam, mais comprend St-Hippolyte et Vawn.

Les officiers élus en 1925 sont MM. Windo, président; Louis de Montarnal, vice-président; P. Farnsworth, W. Grant, J. Eroesch et Arthur Régnier, directeurs.

A la première réunion des officiers il fut décidé d'accepter M. Moïse Régnier comme secrétaire et directeur de la Coopérative. Il fut engagé à la commission de telle façon que la Coopérative ne payant de gages que proportionnellement aux profits nets, il y a peu de danger de subir de nouvelles pertes financières et ceci fut motivé par le désir de ramener nos fermiers ensemble et en coopération d'affaires.

Le 20 mars nous avions une assemblée générale des actionnaires. L'assistance était nombreuse et nous pouvons sans présomption aucune dire que l'esprit coopératif a repris de la vitalité parmi nous. La situation financière fut discutée; le Directeur de notre succursale de Banque vint donner des explications sur les moyens à prendre pour obtenir les crédits nécessaires pour nos opérations, et nous donner un aperçu exact des relations qui pouvaient exister entre la banque et notre association. Il fut aussi fait un appel aux actionnaires, un appel à leur bonne volonté s'entend et avant la fin de l'assemblée le secrétaire avait reçu 95 dollars en paiement sur obligations ou obligations nouvelles.

Il fallait aussi un certain nombre de signatures des actionnaires en garantie pour nos affaires avec la Banque. Sans difficultés aucune, ou plutôt je devrais dire avec une grande bonne volonté les signataires se succédaient de telle sorte que la question de survivance ne se pose plus. Il faut ajouter aussi qu'en la personne de M. Moïse Régnier, nous avons un homme actif, animé du plus pur esprit de coopération, un enthousiaste de la coopération. Depuis son arrivée dans le pays, il a suivi tous les mouvements agricoles, convaincu qu'il était de la nécessité de l'union des cultivateurs sur le terrain agricole. Depuis 4 ans il est notre expéditeur de bétail sur le marché de Winnipeg et il a dans cette fonction importante, rendu des services signalés. Il va de soi qu'il cumule avec sa position de secrétaire-directeur, celle d'Expéditeur de bétail dans laquelle il a donné satisfaction si longtemps. Sous sa direction nous escomptons que notre Coopérative va prendre une vie toute nouvelle. Il lui donne tout son temps, toutes ses capacités, et il est très encouragé par la bonne volonté manifestée par les actionnaires à l'assemblée du 20.

Je demanderais ici à tous nos Franco-canadiens de la région de ne pas oublier notre coopérative de Edam, elle est vivante, bien vivante et le sera encore plus si elle est patronnée. Ils n'ont pas besoin de craindre de faire des affaires avec une association où les leurs occupent des situations de Directeurs et de secrétaire-directeur. Il faut avouer que lorsqu'il s'agit d'affaires purement matérielles la minorité canadienne française a obtenu largement sa part dans notre petit coin et continuera à l'obtenir si nous nous tenons ensemble et bien unis.

L'union fait la force et la coopérative agricole n'est pas autre chose que l'union des cultivateurs dans le but d'acheter à meilleur prix et vendre aussi à meilleur prix. La coopération agricole bien comprise et bien menée résoudra bien des problèmes vitaux qui touchent de près tous les cultivateurs.

Veuillez M. le Directeur m'excuser de mon bavardage trop long peut-être et agréer mes respectueuses salutations.

Ls. de Montarnal,
Edam, Sask.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La folle avoine

A M. Georges Michaud,
Le Patriote
Prince-Albert.

Cher Monsieur,

J'ai lu dans le *Patriote* que vous vous intéressiez beaucoup au succès de vos compatriotes en agriculture, et que vous mettiez volontiers vos connaissances à leur disposition.

J'aimerais à avoir quelques renseignements au sujet de la destruction de la folle avoine. J'ai travaillé mon terrain avec soin et vu qu'il était assez meuble et assez net, à part de nombreuses graines de folles avoines. Je voudrais ensemencer ce printemps si je peux la détruire par quelques moyens.

La folle avoine est-elle une plante vivace? Quand elle n'est pas détruite en automne, repousse-t-elle au printemps? Que pensez-vous du "Western Stubble Burner", peut-il détruire, brûler la graine assez pour qu'elle ne lève pas?

Si vous étiez assez bon de répondre amplement à ces questions, je vous serais très reconnaissant.

De votre tout dévoué,
Exupère Béchard,
Lajord, Sask.

Cher Monsieur,

Merci de m'avoir fourni l'occasion de donner certains renseignement qui pourront être utiles à bien d'autres fermiers.

Si ma réponse ne vous parait pas tout à fait satisfaisante, ou si vous aimiez à poser d'autres questions, vous me trouverez toujours heureux de correspondre avec vous.

G. M.

Destruction de la Folle Avoine

La folle avoine est une plante annuelle qui se propage par la graine seule. Les plantes coupées quand elles sont en fleurs produisent rapidement de nouvelles tiges florifères.

Contrairement aux semences des céréales cultivées, la graine de la folle avoine conserve sa vitalité plusieurs années, mais la durée de cette conservation ne dépasse pas sept ans. Sur la partie supérieure de l'épi et sur les bouts des branches, les graines mûrissent plus tôt que les autres qui sont moins exposées. Les graines les plus précoces tombent avant ou pendant la moisson; par conséquent la folle avoine tend à augmenter sur les terres où la culture des céréales domine. Les gaines qui mûrissent plus tard sont moissonnées avec la récolte et restent dans le grain que l'on destine à la vente: blé, avoine ou orge.

Remède: — 1o. Semer du grain de semence propre, c'est à dire cesser de semer de la folle avoine. Assez facile à proposer, assez difficile à mettre en pratique.

2o. En empêcher l'introduction sur la ferme par le fourrage donné aux animaux, les machines à battre, les animaux errants, etc.

3o. L'empêcher de former sa graine, c'est-à-dire la détruire par

a) immédiatement après la récolte de la céréale infestée, un labour léger. Une bonne méthode est de faire suivre la moissonneuse par la herse à disques; procédé qui favorisera la germination des graines qui seront détruites par les froids de l'hiver. (la gelée)

b) au printemps d'autres graines germeront. Dès que les jeunes pousses apparaissent, un labour léger pour les détruire et donner occasion aux autres graines de germer à leur tour. On fera suivre ce labour, deux semaines plus tard, c'est-à-dire après une nouvelle pousse, par un labour profond, pour ramener à la surface les graines qui sont à une plus grande profondeur. On devra herser après chaque labour pour stimuler la végétation. Pendant tout le reste de l'été on empêchera la folle avoine de pousser au moyen du cultivateur à dents larges.

Au lieu de faire une jachère d'été, on peut aussi semer en juin, après le deuxième labour, une récolte pour nourrir en vert, mais cette récolte devra être fauchée avant qu'aucune des graines de la folle avoine n'arrive à maturité. Parfois, de l'orge, variété hâtive, aura le temps de mûrir.

Quelqu'un qui aurait un bon nombre de bêtes à cornes pourrait remplacer aussi la jachère d'été ou une partie par une culture de blé d'inde.

Surtout un système de culture où, après jachère d'été et culture sarclée, viendrait le blé, semé avec du trèfle d'odeur (sweet clover) pour fournir un an ou deux en foin, aiderait beaucoup à contrôler cette mauvaise herbe.

Exemple:

Rotation de cinq ans

1ère année, Blé;
2ème „ Blé;
3ème „ Guérot d'été, blé d'inde, culture sarclée;
4ème année, Blé avec trèfle d'odeur;
5ème année, Foin.

1) Le blé, la 1ère année, est semé sur la triche, labourée au milieu de l'été précédent après la récolte de foin, et travaillée tout l'automne. Ce champ est labouré encore après la récolte de blé à l'automne et semé en blé l'année suivante.

2) Après que la 2ème récolte de blé a été entrée, on épand une couche de fumier et on laboure.

3) Le printemps suivant on sème du blé d'inde et on le cultive tout l'été.

4) Sans qu'il soit nécessaire de labourer, on sème le blé avec la graine de foin la 4ème année,

5) On prend une récolte de foin, on laboure immédiatement et on prépare la terre.

Ce système donne des résultats très satisfaisants. Le blé d'inde est un moyen bien plus économique que le guéret d'été pour nettoyer le terrain, puisqu'on récolte quelque chose cette année-là et le rendement du blé après le blé d'inde n'est pas beaucoup moindre qu'après le guéret d'été; jugez par vous-même. Ci-dessous le résultat d'expérence de 8 ans à la ferme de Brandon, Manitoba.

Blé après blé d'inde et guéret d'été

Année	Rendement à l'acre après blé d'inde	Après guéret d'été
1914 ..	31. minots	32.4 minots
1915 ..	40. „	32.2 „
1916 ..	15. „	9.3 „
1917 ..	28.2 „	21.3 „
1918 ..	43.3 „	50.7 „
1919 ..	29.5 „	24.1 „
1920 ..	28.8 „	20.9 „
1921 ..	27.3 „	24.4 „
Moyenne de 8 ans	30. „	27. „

Le blé cultivé après une friche ne donne pas autant qu'après le guéret d'été mais il coûte moins cher à produire.

Les foins ou trèfle d'odeur semés après le blé d'inde, ont une bien meilleure chance pour prendre.

A Brandon, la prise du foin n'a manqué qu'une fois en dix ans, tandis que dans une même terre voisine où on semait de la graine de foin dans un champ, en blé pour la 3ème année, la prise a manqué 4 fois en dix ans.

Naturellement une partie seulement de votre champ serait en blé d'inde, le reste en guéret d'été ou même en fourrage vert si vous avez beaucoup d'humidité dans votre district.

On laisse parfois la folle avoine mûrir le long des champs, à l'entour des "bluffs" et des "sloughs"; cela peut rendre inutiles de longs et pénibles travaux.

La réponse à votre question au sujet du "Western Stubble Burner" *(Brûle-chaume,)* se trouvera dans le prochain numéro du *Patriote.*

Georges MICHAUD
Agronome officiel de la Saskatchewan.

:*:

Le second paiement aux membres du cartel

Régina. — Il ne faudra pas moins de 70,000 chèques pour faire le second paiement aux membres du cartel de blé de la Saskatchewan.

Le travail se poursuit aussi rapidement que possible. Le retard apporté par les fermiers à envoyer leurs coupons est cause que ce travail n'a pu être commencé plus tôt, mais on tâchera que tous les paiements soient faits avant les semences.

:*:

Une nouvelle campagne d'enrôlement pour le cartel du blé

Les directeurs du cartel ont décidé de lancer une nouvelle campagne dans le but d'obtenir un nombre additionnel de contrats représentant 2 millions d'acres.

De nouvelles formules ont été imprimées qui seront distribuées cette semaine à tous les délégués et les comités du cartel.

Le mauvais état des chemins renverra probablement la campagne après les semences, mais en attendant on s'organise.

:*:

Ce cartel des autres céréales

Le contrat du cartel nouveau des céréales autres que le blé est prêt, et il sera entre les mains des comités locaux d'ici quelques jours. Aussitôt après les semences la chasse aux signatures va commencer.

Un seul contrat suffira pour l'avoine, le seigle, l'orge et le lin; mais le minimum d'acres à recueillir variera avec chaque espèce de grains.

Cinquante pour cent de la moyenne des terrains en culture depuis quatre ans sera exigé pour le seigle et le lin: le tiers seulement de la moyenne sera requis pour l'avoine et l'orge. Cette différence vient de ce que les deux tiers de l'orge et de l'avoine cultivées dans la Saskatchewan sont consommés et vendus sur place. Chaque branche de ce nouveau cartel fonctionnera aussitôt que le minimum sera obtenu.

La campagne sera conduite par les comités du cartel du ' ' ' sous la direction des délégués.

:*:

Le cartel du Manitoba veut avoir ses élévateurs

Winnipeg.—Le comité des bills privés de la législature manitobaine a fait son rapport sur une demande d'incorporation de la "Manitoba Pool Elevator" au capital de $1,000,000. Cette compagnie veut se faire autoriser à construire ou acquérir des élévateurs où serait emmagasiné le grain du cartel du Manitoba. Elle a pour but d'améliorer les méthodes d'emmagasinage, réduire le coût de la manipulation, empêcher la spéculation et le gaspillage.

:*:

Le Garnet serait un blé merveilleux

Ottawa. — La culture du blé Garnet remplacera bientôt celle du blé Marquis, affirme l'expert en céréales du Dominion, L. H. Newman, d'Ottawa.

"En temps de sécheresse, dit-il, le blé Garnet a donné un rendement double du Marquis. Dans les années mouilleuses son rendement est excellent et il mûrit plus vite que le Marquis, échappant ainsi à la rouille et à la gelée".

Les fermes expérimentales du gouvernement vont tenter partout des expériences nombreuses avec le Garnet pour le faire connaître aux fermiers. On pense que cette nouvelle variété de blé va ouvrir à l'agriculture certaines régions du Nord négligées jusqu'ici à cause de la brièveté de la saison.

:*:

Des colons pour la Saskatchewan

Saskatoon. — Cent vingt cinq immigrants anglais et vingt cinq Hollandais, arrivés la semaine dernière dans l'Ouest se sont établis pour la plupart en Saskatchewan sur la ligne du Pacifique Saskatoon-Winnipeg.

:*:

L'émigration en février

Ottawa. — 2,210 immigrants ont été admis au Canada en février. 542 venaient d'Angleterre, 800 des Etats-Unis et 868 d'autres pays.

Depuis le début de l'année fiscale, on dit que 41,044 Canadiens sont revenus des Etats-Unis. Au 28 février, les onze mois précédents avaient fourni à l'immigration canadienne, 49,905 Anglais; 14,521 Américains; et 40,316 autres: soit 104,787, sans compter les Canadiens qui sont revenus au pays.

:*:

Plusieurs pertes de vie dans un feu de prairie

Sioux Falls, S. D.—Deux grands feux de prairie ont dévasté la partie centrale nord du Dakota-sud, et la réserve indienne de Rosebud. Trois cents milles carrés ont été la proie des flammes, qui ont détruit des milliers de tonnes de foin, des troupeaux d'animaux, un grand nombre de fermes et trois villages.

Le nombre exact des victimes est encore inconnu, on croit que sept personnes ont perdu la vie.

:*:

DRUMHELLER. — La première noyade de la saison a eu lieu à Wayne, quand W. Law, à l'emploi de la mine Western Commercial, a été précipité dans la rivière Rosebud avec un gros banc de neige sur lequel il se tenait pour voir la débâcle.

Le programme de français pour nos écoles

Le programme du français pour nos écoles

Voici le texte du programme d'études pour l'enseignement du français dans nos écoles qui a été adopté récemment par le Conseil de l'Education de la Saskatchewan.

Au dire des connaisseurs en la matière, ce programme, s'il est suivi fidèlement durant les huit années de classe, sera suffisant pour assurer une bonne connaissance du français aux élèves de l'école primaire.

(Section 178, Loi des Ecoles)

1ère année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Préparatoire, 1ère et 2ème parties.

Epellation de mots faciles.

REDACTION—Petites récitations.

2ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Inférieur, 1ère partie.

Dictée tirée de la leçon de lecture.

GRAMMAIRE— Orale, le nom, le nombre, le genre, l'article.

REDACTION— Compositions orales d'après image.

3ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Inférieur, 2ème et 3ème parties.

GRAMMAIRE—Orale, l'adjectif, les conjugaisons aux temps présent, passé indéfini et futur des verbes "avoir" et "être."

Dictée—application de la leçon de grammaire.

REDACTION—Orale et écrite.

4ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Moyen, 1ère partie; lecture raisonnée.

GRAMMAIRE—

Texte—Leçons de Langue Française, Cours Elémentaire, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours élémentaire jusqu'au verbe; analyse grammaticale et logique; propositions simples.

Dictée tirée de la grammaire ou du livre de lecture.

REDACTION—Orale et écrite.

5ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Moyen, 2ème partie; lecture raisonnée.

GRAMMAIRE—

Texte—Leçons de Langue Française, Cours Elémentaire, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours élémentaire au complet; analyse grammaticale et logique; complétives.

Dictée tirée de la grammaire ou du livre de lecture.

REDACTION—Lettre.

6ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Supérieur, 1ère partie.

GRAMMAIRE—

Texte—Leçons de Langue Française, Cours Moyen, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours moyen jusqu'à la syntaxe; analyse grammaticale et logique; complétives.

REDACTION—Lettre.

7ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré Supérieur, 2ème partie.

GRAMMAIRE—

Texte—Leçons de Langue Française, Cours Moyen, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours moyen au complet; analyse grammaticale, logique et littéraire.

Dictée.

REDACTION— Exercices de style; rédactions; lettres.

8ème année

LECTURE—

Texte—Cours Français de Lectures Graduées, par **Roch Magnan**, Degré supérieur, 3ème partie.

Dictée.

GRAMMAIRE—

Texte—Leçons de Langue Française, Cours Supérieur, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours supérieur; analyse grammaticale, logique et littéraire.

Dictée calquée sur la grammaire au complet.

REDACTION—Exercices de style; compositions.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Des inondations dans le sud de la Saskatchewan

Des inondations plus ou moins considérables ont arrêté la circulation régulière des trains, sur divers lignes. A deux endroits de l'embranchement de Riverhurst l'eau couvre la voie ferrée. Le trafic est interrompu entre Neidpath et Gravelbourg. A Mossbank sur la ligne du C. P. R. les inondations empêchèrent le train de passer, et on dut en envoyer un autre de Moose Jaw à la rencontre des passagers.

La petite rivière Whiska, est sortie de son lit à Vanguard et a causé des dommages à plusieurs maisons et étables. Le pont de Burton a été emporté tandis que les habitants de Hodgeville ont dû s'enfuir de leurs demeures en radeaux.

Le ruisseau du Français fait aussi des siennes près de Ponteix. La neige considérable tombée cet hiver a fait monter ses eaux à 16 pieds audessus du niveau normal.

Dans l'Alberta les inondations sont aussi nombreuses. La ligne de Calgary du C. N. a vu cinq de ses ponts emportés dans le défilé de Drumheller.

De l'opposition à la ligne Avonlea-Régina

Ottwa. — La ligne d'Avonlea-Régina dans la Saskatchewan rencontre de l'opposition auprès de plusieurs députés de cette province. Ils disent que l'argent qui y serait dépensé rendrait de plus grands services à d'autres endroits moins favorisés au point de vue des communications ferroviaires. Ils ne sont pas contre le principe de cette construction, mais ils croient que d'autres embranchements devraient avoir la préférence pour cette année. Les tenants de la ligne d'Avonlea soutiennent que, reliant directement le district de Gravelbourg à Régina, cet embranchement rapporterait tout de suite de jolis profits.

La navigation est ouverte sur les grands lacs

Toronto.— Le vapeur Dalhousie City est arrivé à Toronto ouvrant ainsi la navigation.

Le service des traversiers entre la côte canadienne et la côte américaine au Sault Ste-Marie est déjà à peu près rétabli. Les mouettes remontent en grand nombre vers l'ouest.

Une convention d'instituteurs à Régina

Régina. — Une convention des instituteurs de la province aura lieu à Régina du 14 au 17 avril.

Au nombre des orateurs au programme on remarque l'hon. Dunning, le sous-minitre de l'éducation, M. A. H. Ball; M. L. J. Paton, principal de l'école de Manchester, Angleterre; le professeur Eaton, de l'Université de l'Alberta; Miss Faithful, directrice d'une école de filles à Cheltenham, Angleterre.

Après 75 années de dévouement

La Communauté des Soeurs Grises compte bien des sujets qui font sa gloire. Parmi tant de sujets d'élite mourait à l'Hospice Taché, il y a 3 semaines, Soeur Laurent, qui mérite une place d'honneur dans la galerie des figures canadiennes-françaises de l'Ouest. Elle se rendit à la Rivière Rouge en 1850 et fit partie du deuxième contingent des Soeurs Grises qui partirent de Montréal pour aider Mgr Provencher dans ses oeuvres d'apostolat. Elle connut les années ardues de l'épiscopat de Mgr Taché et elle fut dans l'ère nouvelle un témoin de l'ordre ancien.

Le gouvernement de Québec amende sa loi d'assistance publique à la demande des évêques

Québec. — L'Assemblée Législative a apporté un important amendement à la loi de l'Assistance publique. Cet amendement rédigé par Mgr Ross, évêque de Gaspé, et présenté tel que rédigé par l'hon. M. David, se lit comme suit: "Dans l'application de ces règlements, comme dans le fonctionnement de la présente loi (de l'Assistance Publique), lorsqu'il s'agit de communautés religieuses catholiques, rien ne pourra préjudicier aux droits de l'évêque sur ces communautés, ni à leurs intérêts religieux, moraux et disciplinaires."

L'amendement a été adopté à l'unanimité.

La loi d'adoption a été aussi amendée pour en faire disparaître certains caractères répréhensibles.

Le gouvernement mérite des félicitations pour cette preuve de bon esprit.

Mort du R. P. G. Lebel, S. J.

La compagnie de Jésus vient de perdre un de ses vétérans dans la personne de P. Guillaume Lebel, décédé, le 23 mars, au collège Sainte-Marie, à l'âge de 76 ans.

Le P. Lebel a passé la plus grande partie de sa carrière sacerdotale dans l'Ouest. C'est là qu'il a dépensé le meilleur de son énergie. Les élèves qui ont passé par le collège de Saint-Boniface, de 1894 à 1903, se souviendront toujours du professeur de mathémathiques original, précis, exigeant, qui assura chaque année leurs succès dans leurs examens et leurs concours à l'Université du Manitoba.

De 1915 à 1919, il fut économe à Edmonton. C'est à ce dernier emploi qu'il fut atteint de la maladie qui commença à ruiner sa robuste constitution.

Le Règne universel de Notre Seigneur Jésus-Christ

Valleyfield. — S. G. Mgr Rouleau, O.P., qui vient d'arriver de Rome, traite dans une très belle lettre pastorale, du règne universel de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

"Le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit-il, proclamé, reconnu par la foi vivante des fidèles, et mieux encore par la soumission effective des nations et de leurs chefs, arrachera le monde aux perturbations qui l'épuisent, et ramènera sur la terre la paix et la prospérité, qui en sont bannies depuis trop longtemps."

Une conférence du chanoine Coubé sur le rôle social de la femme

Montréal. — M. le chanoine Coubé, célèbre prédicateur de France, a donné une remarquable conférence à la salle de la bibliothèque St-Sulpice sur le rôle social de la femme.

"Sa place, dit-il, est au foyer et c'est la plus large et la plus importante qu'elle doive occuper. C'est son grand et splendide devoir auquel tout doit être subordonné."

Au sujet du féminisme, M. le chanoine Coubé déclare qu'il ne veut pas traiter du vote féminin au point de vue local, puisqu'il ne connait pas les conditions du pays. "Je vous renvoie, dit-il, à ce qu'en a dit M. Henri Bourassa, un des grands penseurs chrétiens dont la pensée a tant de vigueur et de pression, que je n'hésite pas à le déclarer le Louis Veuillot du Canada catholique, devant lequel je m'incline."

En remerciant le conférencier, M. Henri Bourassa a félicité les Canadiennes françaises de Québec d'avoir refusé le droit de suffrage.

Le sénateur Belcourt président de l'Union interparlementaire

Ottawa.— La section canadienne de l'Union interparlementaire vient d'élire M. le sénateur Belcourt pour président. M. Henry Drayton comme vice-pśsident et MM. G. W. White et Thomas Vien comme secrétaires conjoints. M. Rodolphe Lemieux a donné sa démission comme président.

La prochaine réunion de l'Association se tiendra à Washington le 30 septembre prochain. Les délégués visiteront les chutes Niagara, le 9 octobre, et les autorités municipales de Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal et Québec les recevront tour à tour. A Ottawa, la séance aura lieu dans la Chambre des Communes et le gouvernement fournira $10,000 à cet effet.

Presque tous les parlements du monde entier sont représentés dans cette Union.

M. Montpetit a commencé ses cours sur le Canada à la Sorbonne

Paris.— M. Edouard Montpetit a donné le 10 mars son premier cours en Sorbonne sur la vie économique du Canada français. M. Paul Appel, recteur, a présenté le professeur en termes élogieux.

Plusieurs membres de l'Académie française, le commissaire canadien, M. Philippe Roy, et un grand nombre d'étudiants assistaient à cette première leçon.

Les ministres protestants sont sans pouvoirs

Québec.—La nouvelle loi de l'union des Eglises protestantes enlève à un grand nombre de ministres le rang social que leur conférait la législation québecoise: ainsi ils ne sont plus autorisés à faire des mariages. Le premier ministre Taschereau a proposé l'adoption d'une loi provisoire les réintégeant dans leurs droits, jusqu'à ce que l'Union des Eglises soit reconnue par la législature provinciale.

Propagande orangiste par radio

Ottawa.— Dans une lettre au président du Réseau Ferroviaire d'Etat, sir Henry Thornton, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a protesté énergiquement contre l'usage qu'on a fait du poste de radio CNRO, pour la diffusion des doctrines orangistes, jeudi soir dernier, alors qu'à la grande convention orangiste, des ministres protestants ont lancé des insultes gratuites à la Religion Catholique et au Pape.

DeValera est élu député

Belfast.— Sir James Craig, le premier ministre de l'Ulster, et Eamonn de Valera, le chef républicain, ont été élus par acclamation députés du comté Down à la nomination qui vient d'avoir lieu aujourd'hui pour les élections parlementaires.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

DUCK LAKE. — M. Ryan, qu'on avait choisi comme secrétaire trésorier de la municipalité, en remplacement de M. J. E. Dionne, a eu le bon sens de refuser puisqu'il ne savait pas la langue des gens au service desquels il devait entrer. M. Brown, de Prince-Albert, moins scrupuleux sur ce point, a accepté la charge.

M. J. E. Dionne est devenu comptable à la commission des liqueurs à Régina.

CALGARY. — On a tellement tué de loups de prairie, coyotes, dans le sud de l'Alberta, que le pays est infesté de lièvres. Ils sont une menace pour la récolte, et si le gouvernement ne prend pas des mesures sérieuses, la situation sera la même qu'en Australie.

YORKTON, Sask. — L'hôtel Othon, édifice à trois étages, propriété de M. R. Godfrey, a passé au feu. Pertés $20,000; assurances, $12,000.

ELDRED, Sask. — Le magasin et la maison attenante de A. Kahanoff ont été complètement détruits par le feu. Les assurances ne couvrent qu'une partie des pertes.

EDMONTON. — Le premier ministre Greenfield a refusé, au nom du gouvernement, l'octroi de $500,000. demandé par une délégation de sans-travail, pour venir en aide à ceux qui n'ont pas d'emploi.

BRANDON, Man.— Les juges de l'exposition d'hiver ont décerné le premier prix pour un char de 15 bouvillons à J. Tate de Warren, Man. Le second prix alla à R. Fleming, de Calgary, avec 15 Herefords; le troisième à S. J. Henderson, Lacombe, avec des Aberdeen Angus; le 4ème à Thomas Sweet, Portage la Prairie; et le 5ème à R. J. Phin, Moosomin, Sask.

VANCOUVER. — Le major Pedro Zanni, aviateur argentin actuellement au Japon sera à Vancouver le premier juin. Vancouver est le terme de son envolée, du Japon sur le nord du Pacifique. Il recommencera ensuite son envolée mondiale le premier mai, d'après des plans annoncés ici par son agent, P. D. Murphy, actuellement à Vancouver pour conclure les derniers arrangements de l'envolée sur le Pacifique.

MONTREAL. — L'enlèvement de la neige, dans la ville de Montréal, cette année, jusqu'à date, a coûté au trésor municipal $610,000, contre $715,000, pour la même période, l'an passé

QUEBEC. — Un congrès général des hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée aura lieu le 10 mai à Québec sous le haut patronage de S. E. le cardinal Bégin et de Mgr Langlois.

SEATTLE, Wash. — Une magnifique école paroissiale pouvant accommoder 375 élèves vient d'être inaugurée dans la paroisse St-Benoit, qui est sous la direction des Oblats. On dit que c'est une des plus belles écoles paroissiales de l'ouest américain.

LACONIA, N. H. — Les paroissiens du Sacré-Coeur de Laconia vont ériger sous peu un monument à la mémoire de leur regretté curé, l'abbé Joseph E. Dubois. Ce monument sera l'oeuvre du sculpteur Lucien Gosselin.

NEW-YORK. — La police a découvert dans un vieux magasin pour plus d'un million de piastres d'objets volés. Ce doit être l'entrepôt où une bande de brigands cachait son butin. Un système très étendu de vente par correspondance disposait ensuite de ces marchandises. Au moment de la découverte par la police, il n'y avait que deux gardiens qui furent arrêtés.

LONDRES.—La visite du Prince de Galles dans le Sud-Africain, dit une dépêche au Daily Express, soulève beaucoup d'intérêt, si l'on en croit une lettre reçue par une compagnie de bijoutiers de Birmingham, demandant le coût d'érection d'une statue en or au prince. La dépêche n'indique pas les dimensions de la statue.

BRUXELLES.—Le gouvernement belge interdit le séjour sur le territoire de son ressort, au leader républicain d'Irlande, Eamonn de Valera, qui devait y venir, sur invitation, donner quelques conférences ayant pour sujet "les martyrs flamands et l'Irlande.

Abonnements à vie
- au -
Patriote de l'Ouest

Ont droit au titre de "Bienfaiteurs du **Patriote**" ceux qui versent le prix d'un abonnement à vie au "**Patriote de l'Ouest**", c'est-à-dire $25 pour les particuliers et $100. pour les institutions.

UN BIENFAIT EN ATTIRE UN AUTRE

Les abonnés à vie Bienfaiteurs du Patriote.

Au livre d'or où le "Patriote" inscrit ses abonnés à vie, figurent les noms de:

Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina.
Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.
Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque auxiliaire de Québec.
Sa Grandeur Mgr Hallé, évêque de Hearst, Ont.
Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, coadjuteur de Québec.
Sa Grandeur Mgr H. Brunault, Nicolet, Québec.
Mgr J. H. Brodeur, P.A. V.G., Prince-Albert.
Mgr Marois, P.A. V.G., Québec.
Mgr T. E. Rouleau, P.A., Québec.
Mgr C. J. B. Bourdel, P. D., Prud'homme, Sask.
Mgr J.-A. Bélanger, P.D., Montréal
Mgr J.-A. Richard, P.D., Montréal.
Mgr Pierre Decelles, P. D., St-Hyacinthe.
Mgr E.-C. Laflamme, P. D., Québec.
Mgr J.-E. Laberge, P. D., Québec.
Mgr A. Dugas, P. A., St-Jacques de Montcalm.
Mgr LePailleur, P. D., Montréal.
L'Hon. Sénateur N.-A. Belcourt, Ottawa
Hon. Sénateur Béïque, Montréal.
L'hon. Sénateur David, Montréal.
Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Pérodeau, Québec.
L'Hon. Arthur Cardin, Ministre de la Marine, Ottawa, Ont.
M. le Maire Duquette, Montréal.
M. le Juge L. A. Prud'homme, St-Boniface, Man.
L'Hon. Juge Cousineau, Saint-Laurent, Qué.
M. C. Tessier, Commandeur de St-Grégoire, Québec.
M. L. Terreau, Commandeur de St-Grégoire, Québec.
M. C.-C. Lockwell, Québec.
M. l'abbé P. Perrier, Montréal. ($100.00)
M. l'abbé J.-H. Davignon, St-Hyacinthe, ($100.00)
M. l'abbé H. Desmarais, Prince-Albert.
M. l'abbé G. Carpentier, St-Louis, Sask.
M. H. Coutu, Gravelbourg, Sask.
M. l'abbé Morneau, Shell River, Sask.
R. P. P. Langlois, Técumseh, Ont.
M. Philippe Mondor, Willow Bunch, Sask.
M. l'abbé Fortier, Willow Bunch, Sask.
M. Achille Chabot, Lac Pelletier, Sask.
M. Alphonse Chabot, Lac Pelletier, Sask.
M. Osias Duclos, Vallée, Ste-Claire, Sask.
Quatre amis du "Patriote", Lac Pelletier, Sask.
Emmanuel Breton, Montmartre, Sask.
Philippe Perron, Montmartre, Sask.
Trois autres bienfaiteurs, Montmartre, Sask.
M. l'abbé J. A. Ouellette, dir. des missionnaires colonisateurs, Montréal.
M. le chanoine Laurent Cousineau, économe de l'Archevêché, Montréal.
Dr. G. A. Henri Dufresne, Montréal.
J. B. Provost, père, Lebret, Sask.
Dr. W. A. Plourde, Lebret, Sask.
Un autre bienfaiteur, Lebret, Sask.
M. le Chan. J. B. Houle, Marieville, Qué.
M. l'abbé J. A. Bourassa, église du Sacré-Coeur, Montréal.
M. l'abbé J. Honoré Fréchette, Ste-Claire, Qué.
M. l'abbé F. X. Goyette, Hemmingford, Qué.
M. l'abbé D. Toupin, N. D. du Mt Carmel, Lacolle, Qué.
M. l'abbé Ed. V. Lavergne, Québec.
M. l'abbé L. P. Lamarche, Joliette, Qué.
M. Lionel Audet, Ste-Marie de Beauce, Qué.
M. le Chanoine C. Beaulieu, Qué.
M. l'abbé L-Z. Lambert, Beauceville, Qué.
M. l'abbé B.-E. Martin, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.
M. l'abbé A.-S. Deschênes, Miss. Colonisateur, Québec.
M. l'abbé A. Faucher, Québec
M. l'abbé A. Huot, Québec.
M. l'abbé P.-E. Pelchat, St-Romuald, Qué.
M. l'abbé L.-E. Côté, Québec.
M. l'abbé D. Garon, St-Victor de Tring, Qué.
M. l'abbé J.-G. McCrea, St-Casimir, Qué.
M. l'abbé J.-M. Drapeau, Biggar, Sask.
M. l'abbé P. Grondin, Lévis.
M. l'abbé N. Favreau, Montréal.
M. l'abbé C.-H. Michaud, La Malbaie, Qué
M. l'abbé J. Leclerc, Chûte à Blondeau, Qué.
M. l'abbé J. Lavigne, Montréal.
M. l'abbé J.-T. Thibaudeau, Rivière du Loup, Qué.
M. l'abbé J. Chaffers, Beloeil, Qué.
M. l'abbé N. Lévesque, St-Hilaire, Qué.
M. l'abbé P. Desrosiers, Montréal.
M. François Briand, Ponteix, Sask.
M. Adrien Liboiron, Ponteix, Sask.
M. Alphonse Jullion, St-Hippolyte, Sask.
M. H. Péalapra, Qu'Appelle, Sask.
M. le chanoine François Boulay, Trois-Rivières, Qué.
M. l'abbé Contant, Maisonneuve, Qué.
M. l'abbé J. Cloutier, Maisonneuve, Qué.
M. l'abbé H. Chagnon, Montréal.
M. l'abbé Georges Chartier, Rosemont, Qué.
M. l'abbé N. Dupuis, St-Eusèbe de Montréal.
M. l'abbé G. Turgeon, aumônier, Québec.
M. l'abbé J. A. Thériault, Montmartre, Sask.
M. l'abbé J. Leclair, Gravelbourg, Sask.
M. l'abbé G. V. Fehrenbach, Qu'Appelle, Sask.
M. le Chanoine Myrand, Ottawa, Ont.
M. l'abbé J.-A. Carrière, Hull, Qué.
M. l'abbé M. Roux, Montréal.
M. l'abbé Beaudoin, Montréal.
M. l'abbé H. Bernard, Outremont, Qué.
M. l'abbé C.-O. Lamarche, Montréal.
M. l'abbé J. Verschelden, Montréal.
M. Emile Arès, St-Césaire, Qué.
Chevaliers de Colomb, Marieville, Qué.
M. l'bbé B. Kugener, Radville, Sask.
M. Emile Bourassa, Radville, Sask.
M. l'abbé J. C. Lacasse, Montréal.
M. l'abbé Jos. Picotte, Montréal.
M. Louis Normand, Prud'homme.
M. l'abbé J. O. Rioux, Dollard, Sask.
M. Georges Sicotte, Dollard, Sask.

Institutions

Le Séminaire de St-Hyacinthe.
L'Archevêché de Québec.
Les Clercs de St-Viateur, Montréal.
Le Seminaire de Joliette.
Le Séminaire de Québec.
Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.
Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec. par l'hon. A. David, Secrétaire Provincial.
Les Ursulines de Québec.
RR. PP. Oblats, St-Sauveur, Québec.
Collège de Notre-Dame, Montréal.
Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal.
Université d'Ottawa, Ottawa.

CETTE SEMAINE

Jean Bourdages, Verwood.
Un ami du Patriote, Ponteix.
R. E. Gauthier, Ponteix.
Jos. Goulet, Ponteix.
J. D. Gratton, Ponteix.
Donat Augé, Frenchville.
Lucien Tourigny, B.A., Shaunavon.
Paul Bernier, Shaunavon.

Merci à tous nos généreux bienfaiteurs. Ces éminents personnages et ces institutions ont confiance en l'oeuvre et en la survivance française. N'êtes-vous pas de ceux-là? La liste reste ouverte.

L'enseignement du Français dans nos écoles

La situation actuelle nettement présentée par M. l'inspecteur J. D. Gratton, de Ponteix, à la Convention de Régina—Les difficultés à surmonter—Il faut que nos enfants sachent lire couramment en français avant de commencer l'étude de l'anglais.

Je n'ai pas besoin de vous répéter que l'enseignement de la langue française dans nos écoles est loin, et bien loin de donner des résultats satisfaisants. Des voix plus autorisées que la mienne vous ont souvent fait le tableau du lamentable état de choses existant dans nos écoles françaises. Il me suffira de vous dire que, généralement, des petits canadiens, qui ne savaient peu ou point d'anglais en entrant à l'école, à 6 ou 7 ans, peuvent déjà lire l'anglais mieux que le français deux ans plus tard, et cela, même si durant toute la première année, nous n'avons enseigné que le français. J'ajouterai que chaque année l'anglais prend de l'avance sur le français et qu'à la fin du cours élémentaire nos enfants lisent très bien l'anglais, connaissent et peuvent même apprécier des auteurs comme Tennyson, Wordsworth et Browning, qu'ils comprennent et analysent des poèmes difficiles d'une longueur considérable, et font une bonne composition anglaise presque sans faute.

Quelle connaissance du français?

Quelles connaissances ont-ils de leur langue maternelle ? Ils liront ordinairement avec assez de facilité, mais un élève sur dix appliquera ses règles de grammaire et écrira une dictée convenable (et celui-là très souvent aura commencé l'école dans la province de Québec où il aura puisé ses premières notions de français), et pas un seul n'aura une connaissance quelconque des oeuvres littéraires de nos auteurs français.

Même situation partout

Ce sont là les conditions qui existent dans toutes les écoles que j'ai connues: et, si j'en crois les rapports que j'ai eus, si je puis en juger par les enfants qui nous viennent des districts environnants, la majorité des écoles n'obtiennent jamais un résultat supérieur à celui que je viens de vous décrire. Plus des trois quarts de nos enfants ne peuvent écrire leur langue d'une manière convenable, à 14 ou 15 ans, quand ils passent les examens du grade VIII. C'est là la situation telle que je l'ai constatée, situation grave qui affecte l'avenir même de cette jeunesse d'aujourd'hui qui sera la race de demain, situation dont tout franco-canadien, désireux de sauvegarder l'avenir de notre nationalité, ne peut manquer de s'alarmer et qui doit attirer l'attention *pratique* et *immédiate de nos organisations.*

A qui la faute?

Vous me direz peut-être que ces résultats ne sont pas bien flatteurs pour nos instituteurs de langue française et ne donnent pas une idée bien grande de leur patriotisme; mais je pourrais vous répondre que nous ne sommes pas ici pour nous complimenter mutuellement, mais pour nous rendre compte de la gravité et de l'étendue du mal dont nous souffrons, et pour prendre les mesures pour y remédier.

D'ailleurs, nous verrons tout à l'heure que cette situation ne dépend pas entièrement des instituteurs, dans les mains desquels on a mis un outillage défectueux, et que jusqu'ici on a laissés à peu près seuls sans encouragement et sans appui. Il me semble donc que tous, parents, commissaires d'écoles, curés de paroisse parfois et organisations nationales peuvent faire leur mea culpa sur leur propre poitrine, sans venir le faire sur celles des instituteurs et des institutrices.

Reconnaissance à l'Interprovinciale

Je ferai cependant exception pour l'Interprovinciale et son dévoué secrétaire, M. Raymond Denis, qui seul peut-être a su mesurer l'étendue du mal, en discerner les causes, aider le personnel enseignant, l'encourager et parfois le défendre contre les attaques injustes dont il est l'objet. On appréciera mieux plus tard le rôle joué par M. Denis, mais dès à présent je veux lui dire qu'il peut compter sur la reconnaissance infinie du personnel enseignant.

Les causes

Si tous nous sommes d'accord sur le point principal, c'est-à-dire la constatation qui s'impose des mauvais résultats obtenus, au point de vue du français, dans la plupart de nos écoles, il nous reste à rechercher quelles sont les causes de cette situation. Il faut que nous arrivions à les retracer ces causes si nous voulons réussir à les faire disparaître.

Manque de programme d'études

Je sais que pour ma part j'ai toujours consciencieusement employé le temps consacré au français, j'ai essayé de différentes manières à stimuler le zèle, l'intérêt des enfants, sans que le succès soit venu, d'une façon raisonnable, récompenser mes efforts. D'autres instituteurs et institutrices, que j'ai souvent consultés à ce sujet, sont arrivés aux mêmes constatations. A peu près tous s'accordent à dire, si nous ne réussissons pas, l'une des causes en est la mauvaise qualité des outils dont nous disposons.

Manque de bons manuels

Parce que nous n'avons pas de cours d'étude, une grande partie de notre travail est fait à tâtons et sans suite et ne rapporte pas les fruits que nous en attendons. Deuxièmement nos livres de lecture ne répondent pas à nos besoins : "Le Degré préparatoire" de Magnan ne vaut à peu près rien pour enseigner à lire. La matière à lire est loin d'être assez considérable et pas toujours bien choisie. Si nos enfants apprennent à lire plus facilement et plus tôt en anglais qu'en français c'est peut-être dû à ce syllabaire plus qu'à toute autre cause.

A ma connaissance, les instituteurs qui ont le plus de succès dans l'enseignement de la langue française sont ceux qui ont su suppléer au livre de lecture par de petites histoires de leur propre composition. Puisque nous aurons plus tard l'occasion de parler des autres livres de Magnan, je ne vous dirai maintenant que ceci: généralement, la matière à lire n'est pas assez volumineuse et pas toujours propre à intéresser les enfants.

Manque de livres français

Nous manquons encore de lecture supplémentaire, de bibliothèques françaises, et nos journaux et nos revues ne sont pas assez répandus chez nos gens de langue française. Ceci veut dire que, quand un de nos élèves se sent le désir de lire, il trouvera bien de la littérature anglaise, mais rarement ou jamais de livres français. Il arrive assez souvent qu'un de nos élèves apporte un livre quelconque pour lire à l'école; je n'ai jamais eu connaissance qu'ils aient apporté un livre français. Les livres anglais sont plus faciles à avoir, ordinairement meilleur marché et par conséquent plus répandus.

Si vous prenez tous ces faits en considération: pas de programme, pauvres livres de lecture, aucune lecture supplémentaire à l'école et bien peu à la maison, vous verrez contre quels désavantages l'instituteur a à lutter, lorsqu'il entreprend d'enseigner le français en même temps que l'anglais. Peut-on s'étonner si, bien souvent, voyant que les progrès sont lents, il se décourage et finit par accorder de moins en moins d'attention à l'enseignement du français.

Aucun stimulant pour les instituteurs

Et c'est là une deuxième cause de la pauvreté du français dans nos écoles, manque de moyens de stimuler le zèle de l'instituteur, de l'encourager. La connaissance du français n'est pas nécessaire pour faire passer les élèves d'un grade au suivant, l'inspecteur n'en fait aucun cas ni durant sa visite ni dans son rapport, et il n'y a aucun examen à la fin de chaque grade ou à la fin du cours. D'un autre côté le cours d'études du département est assez chargé pour nous tenir bien occupés durant chaque année scolaire. Il n'est pas surprenant qu'il y ait des instituteurs qui concentrent leur énergie sur ce qu'ils doivent enseigner, et négligent le français dont ils ne sont pas forcés de s'occuper. Il est vrai qu'en nous engageant nos commissaires nous recommandent toujours de bien employer l'heure que la loi nous permet, mais ils ne feront peut-être pas une seule visite à l'école durant l'année, pour s'assurer que nous suivons leurs instructions. Nous savons aussi qu'à la fin de l'année nous serons jugés d'après le rapport de l'inspecteur et le nombre d'élèves que nous aurons fait passer aux examens du grade VIII. Notre réengagement dépend bien peu du succès que nous aurons obtenu dans l'enseignement du français. L'instituteur commence donc l'année scolaire avec les meilleures intentions du monde, mais après un mois ou deux, l'enthousiasme diminue, le patriotisme se refroidit.

Aucun stimulant pour les enfants

Les enfants eux-mêmes voyant qu'on leur donne bien peu de facilité pour apprendre leur langue, voyant que personne ne s'en occupe, et surtout comprenant qu'ils n'auront aucun examen à subir en français pour obtenir leur diplôme, ne seront pas portés à se déranger pour l'étudier. En effet ils préparent toujours mieux leurs autres devoirs que leurs devoirs français. Donc, messieurs, une autre cause: au point de vue du français, les commissaires et les parents n'ont aucun moyen de contrôler la conduite de leur maître, on le laisse seul, sans appui, sans encouragement à persister toujours, malgré le manque de moyens, le manque de succès et l'insouciance apparente ou réelle des parents.

L'attrait du nouveau

Il est encore une autre raison et ce n'est pas la moindre, bien que je l'aie gardée pour la dernière.

Quoique nous ne puissions la faire disparaître cette dernière cause, il est bon que nous la connaissions afin de prendre nos mesures en conséquences.

Les enfants aiment le nouveau, ils aiment à répéter ce qu'ils viennent d'apprendre. Chaque chose nouvelle apprise c'est une conquête qu'ils ont faite, c'est une victoire qu'ils ont remportée. Quand il commence l'école, apprendre l'anglais a tout le charme du nouveau pour lui. Je les vois, ces petits bonshommes, au retour de l'école, s'empresser d'aller dire à leur maman qu'ils peuvent lire le mot livre ou chat en anglais. Ils ont fait une double conquête, ils ont remporté une double victoire. La maman lui demandera peut-être s'il peut le lire en français. Mais cela ne sera pas aussi intéressant, un livre, il connait ça, mais il ne savait pas que ça pouvait s'appeller *book*. Et quelle est la maman qui ne serait pas fière de son petit gars qui peut déjà lire "book". Ceci explique pourquoi nous entendons si souvent des enfants de langue française parler en anglais entre eux. De plus, l'anglais s'apprend plus facilement que le français, et il n'est pas nécessaire d'en connaître la grammaire pour l'écrire. On apprend l'anglais comme on apprend à marcher, par la pratique. Nos élèves l'apprennent en récréation, aux coins des rues, dans les magasins, partout. Nous ne pouvons changer ces conditions.

Contourner l'obstacle

Quand un homme sérieux, déterminé, rencontre un obstacle sur son chemin, une pierre trop lourde pour qu'il puisse l'enlever, il cherche d'abord à se frayer un passage à côté, en dessous ou par dessus. Il contourne l'obstacle et il passe quand même. C'est ce que nous allons faire, contourner l'obstacle. Faire apprendre à lire couramment en français avant de commencer la lecture anglaise.

Ce qu'il nous faut

Pour arriver à ce résultat il faut que chaque instituteur et chaque chef de famille franco-canadien reçoivent ce mot d'ordre: *L'enfant doit savoir lire couramment le français avant de commencer à apprendre la lecture anglaise.* Il nous faut ensuite un syllabaire et des livres de lecture supplémentaire. Il nous faudra encore l'aide et la coopération des parents. Comme la loi ne nous permet de faire que la première année exclusivement en français, il nous faut trouver le moyen de faire apprendre à lire durant cette année. Quand nous aurons obtenu ce résultat, nous aurons fait un grand pas vers la solution du problème que nous étudions.

Bibliothèques scolaires françaises

Il est aussi absolument nécessaire que la connaissance du français soit toujours supérieure à celle de l'anglais. Pour y arriver, il nous faut un programme basé sur ce principe, des livres appropriées et une bibliothèque française à l'école. Ce n'est pas la mer à boire que tout cela. Le gouvernement nous a déjà promis un programme d'étude et je suis certain qu'il serait facile de faire approuver des livres de notre choix. Quant à la bibliothèque, tout district scolaire est supposé dépenser chaque année un certain montant à l'achat de livres. Peu d'écoles n'ont déjà une bibliothèque d'une centaine de volumes anglais. Pourquoi à l'avenir ne pas employer au moins une partie de cet argent à l'achat de livres français? J'ai déjà demandé cette autorisation au département et on ne me l'a pas refusée. On ne me l'a pas donnée non plus, on ne m'a pas répondu. Qui ne dit mot, consent. Chaque district scolaire devrait aussi s'abonner à quelques revues françaises.

Visite des écoles par les commissaires

Quand nous aurons fait tout ce qui précède il nous restera encore à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que l'instituteur emploie et emploie bien les moyens mis à sa disposition. Je voudrais d'abord que les commissaires demandent à leur maître une copie de son horaire, afin de s'assurer que tout le temps permis par la loi est bien employé à l'étude du français.

Visiteur des écoles

On a parlé aussi d'un visiteur des écoles et de concours interscolaires. Ce seraient d'excellents moyens de stimuler le zèle du maître et de l'élève. Je ne doute pas qu'un visiteur compétent, et qui aurait le tact nécessaire, aurait une influence considérable et bienfaisante. Un visiteur qui ferait rapport aux commissaires et à notre association nationale, nous fournirait le moyen de nous rendre compte de ce qui se passe dans chaque école; mais il ne faudrait pas oublier que cet homme n'aurait aucune autorité légale, qu'il pourrait exhorter, encourager, non pas commander, et que, par conséquent, il ne pourra faire oeuvre utile qu'en autant qu'il saura coordonner ses efforts avec ceux des commissaires d'écoles et des instituteurs, qui, en fin de compte, sont les maîtres de la situation. Il est évident qu'un programme d'étude, même approuvé par le département, ne pourra donner son plein rendement qu'en autant qu'un inspecteur quelconque pourra veiller à son application. Certains instituteurs n'auront sans doute pas besoin de cette surveillance, qui sera en même temps un encouragement; mais elle sera salutaire sur beaucoup d'autres, surtout sur les instituteurs formés dans la province, et qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à enseigner le français. Il serait en même temps pour ceux-ci un conseiller.

De plus, les visites de cet inspecteur, qu'il vienne au nom du gouvernement ou au nom de nos associations, constitueront un puissant stimulant autant pour les élèves que pour les instituteurs, qui se rendront compte qu'il y a quelqu'un chargé de constater les efforts faits par eux en faveur de l'enseignement du français: quelqu'un qui pourra remercier et récompenser ceux qui le méritent, en faisant connaître leurs noms, et blâmer ceux qui n'auraient pas mis l'empressement voulu à l'enseignement de leur langue.

Par cet inspecteur ou ce visiteur, les commissaires, qui n'ont pas toujours le temps de s'occuper de l'école confiée à leurs soins, seront tenus au courant des progrès accomplis.

Le français, matière d'examens

Mais pour que nous retirions tout l'effet désiré et attendu de cet inspecteur il faudra absolument qu'il établisse un système d'examens. Tout travailleur tend vers un but à atteindre, un travail sans but est un travail mal fait. C'est pour cela qu'il est bon, qu'il est utile, qu'il est indispensable d'assigner aux maitres et aux élèves un but à atteindre, un but qui sera comme le couronnement de leurs études élémentaires. Ces examens pourraient fort bien d'ailleurs ne pas se borner au VIIIe grade, mais avoir lieu dans chacun des grades en se basant sur un programme identique pour toute la province. Dans tous les cas, la plus grande publicité devrait être accordée aux résultats de ces examens et des diplômes décernés au moins pour les grades les plus avancés.

Les discours sont inutiles s'ils ne sont pas suivis d'actes

Si nos associations pouvaient nous obtenir un programme d'études raisonnable, un syllabaire plus pratique, des livres de lecture plus attrayants pour les enfants, et un visiteur d'écoles compétent prenant sa tâche au sérieux, nous aidant, nous stimulant, nous et les élèves, par un système d'examens avec diplôme, elles auraient accompli un bien immense et bien mérité la reconnaissance de la race. Je suis heureux que votre convention se soit astreinte à l'étude de ces questions ; mais laissez-moi vous dire, au nom de l'expérience que depuis 20 ans j'ai pu acquérir dans les écoles de cette province, que tous les discours, aussi beaux soient-ils, qui pourront être prononcés, ne serviront à rien, aussi longtemps qu'ils ne seront pas suivis par des actes.

La connaissance du français aide à l'étude de l'anglais

Avant de terminer, je veux protester contre une idée trop répandue qui consiste à dire que l'enseignement du français nuit à l'enseignement de l'anglais. Bien n'est plus faux. Mon expérience m'assure le contraire. La connaissance du français bien loin de nuire à l'étude de l'anglais, aide à l'épellation, à la grammaire, et à la littérature anglaise. Dans les grades inférieurs, il arrivera quelquefois que les enfants confondront l'épellation d'un mot anglais avec celle du mot français correspondant, et feront peut-être plus de fautes que s'ils ne connaissaient qu'une langue; mais, aussitôt qu'ils ont atteint le 7ème ou le 8ème grade, c'est le contraire. Mes élèves du 8ème grade qui connaissent le mieux l'anglais sont invariablement ceux qui sont les plus avancés en français. Dans les classes mixtes, les premiers de la classe sont toujours des enfants de langue française qui connaissent leur langue. Apprendre le français, ce n'est pas un surcroit de travail pour nos enfants, pour aucun, tandis que pour tous ceux qui continuent leurs études au-delà du 8ème grade, c'est un avantage incroyable, même au point de vue de l'anglais. Je veux vous laisser ces deux pensées car je ne suis venu de Ponteix que pour vous dire cela. *Il faut que nos enfants sachent lire couramment en français avant de commencer l'étude de la lecture anglaise. Il faut que durant tout le cours, la connaissance du français soit toujours supérieure à celle de l'anglais.*

A la Convention de Régina

Dans notre compte-rendu de la Convention nous avons donné la substance de la motion qui clôtura le débat sur les devoirs français à faire à la maison et la meilleure heure à choisir pour l'enseignement du français. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui le texte même de cette motion adoptée à l'unanimité:

"Que tous les commissaires d'école fassent tout leur possible pour que le français soit enseigné entre 11 h. et midi ou à l'ouverture des classes dans l'après-midi, en laissant cependant aux commissions scolaires toute initiative qu'elles pourraient juger à propos pour rencontrer les conditions locales; que les commissaires d'écoles coopèrent avec le personnel enseignant pour obtenir des devoirs français à la maison, à moins que par un arrangement préalable, on ait pu prolonger d'une demi-heure l'heure de français qui nous est accordée."

Officiers de l'Association Interprovinciale

Dans la liste des officiers de l'Interprovinciale, le nom de M. l'inspecteur Rosaire Gagné s'est trouvé très involontairement omis comme vice-président de cette association. Nous nous empressons de réparer cette erreur en publiant de nouveau la liste des officiers:

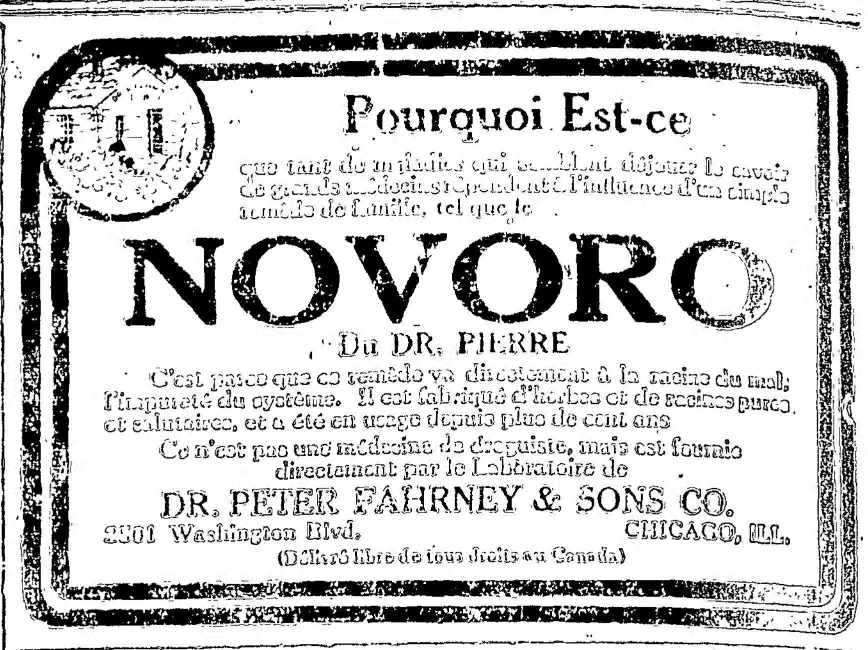
Président: M. le Commandeur J. E. Morrier.

Vice-Présidents: R. P. Auclair et M. Rosaire Gagné.

Directeurs: Mgr Marois, M. le professeur J. D. Gratton, MM. les abbés E. Dubois et A. M. Ferland.

***

Pour rendre justice à chacun, nous devons dire aussi que dans le résumé des discussions à la convention plusieurs personnes, dont les noms nous ont échappé dans le moment, ont pris une part active à la discussion, notamment MM. P. Bourdy, Laflèche; A. Motut, Hoey; G. Martin, Willow-Bunch; E. Cadieux, Montmartre; H. Bissonnette, St-Victor; Mme Chaland, Vawn; et plusieurs autres.



LA LOI DES LIQUEURS DE LA SASKATCHEWAN

Le plébisciste du mois de juillet—Règlements de la nouvelle loi—La quantité de boisson qu'une personne peut acheter le même jour—Monopole exclusif de la Commission—Heures de vente—La loi est l'expression de la volonté populaire.

La question du contrôle de la vente des liqueurs dans la province de la Saskatchewan a été, depuis la formation de celle-ci, l'une des grandes questions que devait envisager le gouvernement au pouvoir.

Les Etats-Unis et plusieurs provinces du Dominion ont fait, durant la dernière décade, des lois restrictives pour contrôler la vente des liqueurs enivrantes. Les résultats obtenus par l'application de ces lois ont été plus ou moins satisfaisants, suivant les cas.

Le referendum de juillet, 1924

A la session de la législature provinciale de 1924, on adopta une loi par laquelle on devait soumettre aux électeurs, sous forme de plébiscite, la question à savoir si la majorité des électeurs était en faveur ou non de la prohibition. Presque toutes les provinces du Canada en avaient appelé, sur cette question, au vote populaire.

Le vote, pris le 16 juillet 1924, montra que la majorité était contre la prohibition. Il montra aussi d'une façon évidente que la majorité favorisait la vente des liqueurs, comme boisson, sous le contrôle du gouvernement. Les voteurs d'autre part se prononcèrent en forte partie contre la vente de la bière au verre.

La loi des liqueurs de 1925

La loi, intitulée "Loi des liqueurs de 1925", permet la vente des liqueurs enivrantes comme boisson et voit à l'établissement de dispensaires. Elle a décrété la nomination d'un bureau de direction pour la mise en force des nouveaux règlements sous la surveillance du Conseil exécutif. En vue de la vente des liqueurs la province a été divisée en districts; les villes de la province ainsi que le bourg de Yorkton sont classifiés sous le nom de Districts de campagne. Ces derniers sont composés de municipalités rurales, de territoires délimités ou de municipalités rurales avec un territoire délimité, chacun d'eux comprenant à peu près trois municipalités rurales ainsi que les petites villes et les villages y contenus.

La quantité de boisson qu'une personne peut acheter le même jour

La quantité de boisson achetée par la même personne le même jour ne devra pas dépasser:

Deux gallons de bière,

Un gallon de vin,

Une pinte de toute autre liqueur, excepté les cas prévus par la loi où une personne pourrait avoir droit à une plus grande quantité. Même en ces cas le même acheteur ne pourra se procurer en une seule fois plus de:

Dix gallons de bière ou de vin,

Deux gallons de toute autre liqueur.

Mais si l'achat de boisson dépasse la quantité prévue en premier lieu, soit deux gallons de bière, un gallon de vin et une pinte de liqueur le même jour, alors l'acheteur sera privé de son droit d'achat de liqueurs pendant les quatorze jours suivants.

La commission des liqueurs a le monopole

La loi crée un monopole en vertu duquel la vente de toute boisson fermentée, y compris la bière et ce qu'on est convenu d'appeler de la bière ou de la petite bière, ne peut être faite que par la commission des liqueurs, ou un vendeur nommé par la commission.

Conditions de vente

Toute boisson devra être vendue au comptant, et, hors les cas prévus par la loi, en un récipient portant le scellé officiel ou enveloppée dans une enveloppe officielle portant une étiquette où sera inscrit bien lisiblement le prix payé. Il est défendu d'ouvrir ces paquets dans le dispensaire ou d'y boire de la liqueur.

Heures de visite

Aucune vente ou livraison de boisson n'aura lieu après huit heures du soir, ainsi que le dimanche ou les jours de fête, ou les jours de votation soit qu'il s'agisse d'élections fédérales, provinciales ou municipales, ou tout autre jour de votation prévu par la loi, ou durant n'importe quel autre temps fixé par le bureau de direction.

Le mode de livraison des liqueurs fera le sujet de règlements rédigés et approuvés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, puisque c'est simplement une mesure administrative. Il est statué cependant que la boisson sera vendue au même prix à tous les magasins. Ceux qui habitent à quelque distance de ces dispensaires pourront recevoir leur commande par express à la station de chemin de fer la plus rapprochée où se trouve un agent en permanence. Les frais d'express sur tous les colis, à l'exception de la bière, seront payés par la commission des liqueurs. La bière sera expédiée aux frais de l'acheteur.

La loi des liqueurs est l'expression de la volonté populaire

L'hon. J. A. Cross, procureur-général, en présentant cette nouvelle loi à la chambre, déclara que par le vote du plébiscite, le peuple avait clairement exprimé son avis au sujet de la législation qui devrait régir les liqueurs, et que le gouvernement, par son projet de loi, demandait à la législature de donner suite à la volonté populaire si manifestement exprimée.

Comme on l'a dit, la loi réglementant la vente des liqueurs veut être l'expression de la volonté de la majeure partie de la population, et, bien qu'il soit déraisonnable de s'attendre à une approbation unanime, cependant avec le concours loyal, pour sa mise en force, de ceux qui favorisaient une législation nouvelle, aussi bien que de ceux qui ne sont pas pleinement satisfaits, une loi a été adoptée qui devrait répondre le mieux possible aux besoins actuels.

Le mot d'ordre des évêques de France contre les lois impies

Une déclaration des cardinaux et archevêques de France qui constitue l'acte le plus considérable dans l'histoire de l'Eglise dans ce pays depuis cinquante ans.

Paris. — Dans un mémorable document, en date du 10 mars, les cardinaux de France viennent de donner aux catholiques une direction précise au sujet des lois laïques et impies.

Lois injustes

Ces lois, dit le document, sont injustes "parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu; parce qu'elles sont contraires à nos intérêts temporels et spirituels".

Dès lors, ajoute le document, les lois de laïcité ne sont pas des lois. Elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois, dit saint Thomas: Ne nous nuiraient-elles que dans l'ordre temporel, en soi, elles ne nous obligeraient pas en conscience. Elles ne pourraient nous obliger qu'au cas où il faudrait céder un intérêt purement terrestre pour éviter des troubles et des scandales. Mais comme les lois de laïcité attentent aux droits de Dieu, comme elles nous atteignent dans nos intérêts spirituels; comme après avoir ruiné les principes essentiels sur lesquels repose la société, elles sont ennemies de la vraie religion qui nous ordonne de reconnaître et d'adorer dans tous les domaines, Dieu et son Christ, d'adhérer à leur enseignement de nous soumettre à leurs commandements, de sauver à tout prix nos âmes; il ne nous est pas permis de leur obéir, nous avons le droit et le devoir de les combattre et d'en exiger, par tous les moyens honnêtes, l'abrogation.

Le fait nouveau et considérable

La condamnation des lois dites de laïcité n'est pas une chose nouvelle. La réprobation de ces lois s'est toujours imposée à tous les catholiques et à tous les degrés de la hiérarchie, mais ce qui est "absolument nouveau", remarque la *Croix*, c'est la description si précise, si vraie, si nuancée des deux attitudes possibles en face des lois qui doctrinalement, sont nécessairement réprouvées.

Première attitude: "Ne pas heurter de front les législateurs laïques, essayer de les apaiser et d'obtenir une application en esprit de modération... en vue de les laisser tomber en désuétude."

Deuxième attitude: *Que, sur tous les terrains, dans toutes les régions du pays, on déclare ouvertement la guerre au laïcisme et à ses principes jusqu'à l'abolition des lois iniques qui en émanent.*"

C'est cette deuxième attitude "plus militante et plus énergique" que préconise la parole libératrice des cardinaux et archevêques de France.

C'est pourquoi la *Croix* ne craint pas d'affirmer que "cette déclaration est l'acte le plus considérable dans l'histoire de l'Eglise de France depuis cinquante ans."

Moyens d'action

Et la lettre continue, précisant les moyens à employer pour lutter jusqu'à la victoire contre ces lois impies: par l'action sur l'opinion, par l'action sur les législateurs, l'action sur le gouvernement.

Les catholiques obéiront à la consigne

"Un texte de cette clarté, écrit M. Charles Pichon, dans l'*Echo de Paris*, se passe de commentaires. Nous nous bornerons donc à faire observer que, pour la première fois, des consignes aussi précises sont données aux catholiques sur l'ensemble et sur le détail, par leurs chefs autorisés. Il n'y a plus maintenant, grâce à Dieu, qu'à obéir totalement, sereinement, victorieusement."

"La méthode de lutte, remarque M. Georges Goyau, (article du *Figaro*), que préconisent les augustes signataires *témoigne d'une émouvante confiance dans l'énergie catholique française. Ils eussent peut-être hésité dans leur geste, s'ils s'étaient attardés à compter, sur les bancs du Parlement, le chiffre des députés et sénateurs dont ils auront l'adhésion. Mais au-delà du Parlement, ils ont vu le pays, des âmes en péril, des menaces qui s'aggravent, une Alsace religieuse qui tremble, qui demande aide à la France religieuse.*"

Effets heureux de cette attitude

M. Charles Mauras (l'*Action Française*) entrevoit déjà les effets heureux de cet acte décisif: "Vous entendez comme moi, mieux que moi, les cris, les protestations, les menaces. Patience. Laissez dire. Cela n'est rien. Quelques millions de catholiques naturellement et surnaturellement résolus à ne pas laisser enfreindre leur foi ne pourront plus être contraints dans ce sentiment. Autant qu'il est possible d'en juger du point de vue de politique historique et réaliste auquel je me place toujours, mieux la barrière simple et nette se trouve haut placée dans la zone de droits et de devoirs sacrés, plus la défense en est rendue générale et facile. La diversité était une faiblesse. L'esprit de concession en était une autre. Convenir d'un petit nombre de points auxquels on ne permet pas qu'il soit touché, c'est d'ores et déjà s'assurer des passages de l'avenir. La "vertu de force" à laquelle les prélats en appellent a dès lors très beau jeu."

Mot d'ordre libérateur

Enfin la consigne attendue a été donnée. Dans de gigantesques manifestations les catholiques avaient exprimé les frémissements de leur colère et de leur révolte devant l'injustice et la tyrannie odieuse des francs-maçons alliés aux socialistes; mais, au soir de ces grands jours, ils attendaient des mots d'ordre énergiques et clairs. Les voici:

"Cette lumineuse exposition des circonstances et des moyens de lutter pour l'affranchissement d'une odieuse persécution dicte à tous les catholiques français, quelles que soient leurs opinions politiques, le devoir auquel ils ne sauraient se soustraire, écrit le *Gaulois*.

"La lutte est engagée, lutte égale et loyale qui publie ses moyens, agit en plein jour et non dans le secret des Loges; l'avenir appartient à qui ose parler et agir."

Les catholiques ont un but précis; ils sont le nombre. C'est leur volonté de lutte pacifique et organisée qui épouvante le cartel. Tout le bruit mené autour de la déclaration n'a pas d'autre sens ni d'autre gravité.

L'étonnement des radicaux

Les pacifistes du cartel sont alertés. Un cliquetis d'armes rouillées monte de leur camp. Tous ces libres penseurs n'arrivent pas à comprendre que des cardinaux et des archevêques puissent annoncer la doctrine chrétienne, ni que les citoyens d'un Etat démocratique osent exprimer leur opinion qui est celle des catholiques. C'est donc que la parole des évêques était nécessaire et qu'elle vient à son heure.

—:❖:—

La puissance de la Fédération catholique augmente toujours

Paris.—Il ne se passe pas un jour sans que quinze à vingt assemblées se tiennent en divers endroits du pays. La puissance de la Fédération Catholique Nationale du général Castelnau augmente sans cesse. Les sections établies dans les paroisses se chiffrent déjà à plusieurs mille. A Verdun, par exemple, mille personnes ont déjà signé un engagement par écrit, promettant d'appuyer le programme des catholiques dans toutes les circonstances.

—:❖:—

Jusqu'au sang

Paris.— Deux grandes manifestations nouvelles ont affirmé la vitalité et la détermination de la Fédération Nationale Catholique: à Verdun, sous la présidence de l'évêque du lieu, S. G. Mgr Ginisty, et du général de Castelnau, 7,000 catholiques ont acclamé les protestations formulées par les champions de la cause catholique et signifié leur ferme intention de les soutenir jusqu'au sang, comme à Marseille; au Mans, dans la Sarthe, démonstration de même nature, avec le concours de 18,000 croyants.

—:❖:—

Un discours du général de Castelnau

"Vos costumes à vous tous, religieux et religieuses de France, quelles qu'en soient la forme ou la nuance, représentent une de ces libertés inscrites parmi nos revendications essentielles."

"Ces revendications, nous sommes maintenant résolus, dans l'union et dans la discipline, à les faire prévaloir. Hypocritement, nos adversaires nous invitent au silence et à l'abstention. Dans l'intérêt supérieur de la paix et de la restauration nationale, nous avons su, au lendemain de la guerre, contenir l'impatience de nos plus justes griefs. Mais aujourd'hui que, de nouveau, la loge ayant parlé, la persécution nous menace, pour le salut même de la patrie nous ne nous tairons plus.

"Sans répondre, Messieurs, à la haine par la haine — ce que notre foi interdit, — nous nous inspirerons des sacrifices déjà faits pour consentir tous ceux qui seraient encore nécessaires, résolus à nous faire respecter chez nous, en y faisant respecter le Dieu que nous servons.

—:❖:—

Deux apaches anticléricaux condamnés à la prison

❖ ❖ ❖

Paris.— Au lendemain de la conférence faite par le P. Doncoeur, un vicaire d'une paroisse d'Avignon, l'abbé Barral, médaillé militaire, croix de guerre, fut grossièrement insulté et violemment frappé dans la rue. Ses agresseurs ont été condamnés par le tribunal correctionnel: Eugène Sepet, né à Alger en 1889, forain, récemment amnistié, à un mois de prison. Emile Béraud, né à Givors en 1877, tailleur d'habits, à huit jours de prison.

—:❖:—

Le R. P. Sanson est le nouveau conférencier à N.-D. de Paris

Le R. P. Sanson qui a déjà prêché le carême à N.-D. de Montréal, en 1923 est cette année le prédicateur à Notre-Dame de Paris où il succède au R. P. Janvier.

Adieux du Christ à sa Mère

Il me faut vous quitter: courage, douce Mère!
Les temps sont accomplis, je me dois à mon Père.
Je dois justifier le nom qu'on m'a donné:
Vous m'appeliez Jésus le jour que je suis né.
Déjà mon Précurseur, à la cognée aigüe,
Abat les coeurs altiers, aplanit ma venue.
On ne peut résister, quand Lui-même l'Esprit
Décide qu'il le faut, son Prophète conduit:
Je me sens cet Esprit, si doux et indicible,
Cet Esprit de mon Père, et fort, irrésistible.
Vous savez qui je suis; de l'Ange le salut
Vous annonça beaucoup, le jour qui me conçut.
Siméon inspiré, tout après son cantique,
Vous parlait de douleurs et d'un glaive mystique;
Anne la prophétesse alors qui survenait,
Exaltait le Seigneur, votre âme ranimait.
J'avais à peine un an que, déjà pour l'Égypte,
Poursuivis, menacés, nous hâtions notre fuite;
Revenus, à douze ans, je fais couler vos pleurs,
Quand je me perds au Temple, au milieu des docteurs.
Et je dois me cacher à vos doux soins, ma Mère:
Ne suis-je pas venu pour enflammer la terre?
Je suis l'Agneau de Dieu... je l'étais en naissant,
De le voir s'immoler c'est mon souhait pressant;
C'est la rançon du Père: et c'est toute justice
De le payer bientôt, odorant sacrifice!
Bien seule vous serez, sans notre cher soutien,
Joseph si dévoué, votre époux, mon gardien;
Votre soeur restera bien douce et tendre amie,
Et les autres parents de notre compagnie.
Je dois sans plus tarder réunir près de moi
Les ouvriers choisis de la nouvelle loi:
Nous viendrons ces trois ans, au cours de nos tournées
Revoir le toit natal, sourire aux désolées.
Ensemble on se dira les consolations
Du Pasteur, les espoirs, les oppositions.
Qui vous êtes je sais, et à qui je me fie;
Vous avez lu de moi le prophète Isaie:
J'étais petit enfant, que vous baisiez mon front
Chaque fois pour couvrir d'un autre âge l'affront;
Si vous preniez mes mains, c'était avec alarmes,
Comme avec des frissons, et souvent avec larmes;
Mes pieds aussi, le soir, s'il fallait les laver,
L'oracle de David vous faisait hésiter.
Dieu va vous demander un plus grand sacrifice,
L'Agneau de votre amour, sa victime propice,
Le seul fils d'Abraham offert à Moriah
Figurait l'Isaac du futur Golgotha,
Exemple sans pareil, voici que d'une mère,
Dieu pense à demander ce qu'il voulut d'un père:
Par celui qui vous parle Il le fait aujourd'hui,
Et la Mère et le Fils doivent compter sur Lui!
Bon courage, ma mère! à Dieu je vous confie;
Qu'il vous donne sa force et grace, je le prie!

J. LEPAGE, O.M.I.
New-Westminster, C. B.

Dégouté de la vie

M. Michael Koslowski de Whitkow, Sask., écrit: "Je dois le rétablissement de ma santé à une simple médecine végétale. J'étais dégoûté de la vie car je croyais que rien ne pouvait m'aider. Pendant plus de 6 ans j'ai souffert de constipation, j'avais des crises d'étourdissement et des bourdonnements dans les oreilles. Je n'avais pas d'appétit, étais très nerveux et me sentais faible dans toutes les parties du corps. Je suis allé voir différents docteurs plus de cinquante fois mais ils ne me firent aucun bien. J'avais lu un article à propos du Novoro du Dr. Pierre et sans avoir grande confiance, je m'en suis procuré une bouteille. Le résultat m'a encouragé à continuer le traitement. Après avoir pris deux bouteilles de plus de ce remède, le monde me sembla différent. Je me sens comme un homme ressuscité. Ce médicament ne peut être obtenu que directement du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

MEYRONNE, Sask.

—Le 8 mars, le propagandiste du *Patriote*, M. l'abbé Arès était de passage parmi nous. A la grand'messe, nous avions le plaisir de l'entendre nous parler de la nécessité de la bonne presse. Dans son sermon en français il insista particulièrement sur l'appui que nous devons donner à notre journal français, le *Patriote de l'Ouest*. Puis, dans un court entretien en anglais, il recommanda aux paroissiens de langue anglaise les bons journaux qui se publient en cette langue, surtout le *St Peters Messenger*, qui est publié à Muenster, Sask.

Le soir, une foule considérable s'était rendue, malgré la tempête, pour assister à une magnifique séance dramatique et musicale organisée au profit du journal, sous les soins de M. l'abbé Erny, curé, et de M. Chs Van Eslande. Tous les numéros du programme furent parfaitement réussis. On entendit pour la première fois le chant harmonisé "*Vive le Patriote*" dont la musique est l'oeuvre de M. l'abbé Erny et qui produit un très bel effet.

Une causerie de M. l'abbé Arès sur l'oeuvre qu'il a tant à coeur, termina cette soirée, l'une des plus belles que nous ayons eues depuis assez longtemps.

La soirée rapporta pour l'"Aide au Patriote" la belle somme de $63.80 qui jointe aux abonnements recueillis s'élève à $118.80, et le dernier mot n'est pas encore dit. M. l'abbé Arès, en nous quittant, se déclara enchanté de la générosité des gens de Meyronne pour l'oeuvre de la presse catholique. Nous avons été heureux nous-mêmes d'avoir l'occasion de faire notre modeste part dans ce travail si important de la propagande de la presse catholique.

—Un malheureux accident est survenu à M. l'abbé J. Nelson, ecclésiastique, qui s'est cassé une jambe en tombant sur la glace. Il est sous les soins de M. le Dr Aubin.

—:*:—

FRENCHVILLE, Sask.

Le dimanche, 22 mars, une belle cérémonie réunissait toute la paroisse pour la bénédiction d'une statue de St-Isidore le laboureur. Un éloquent sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé L. Paulhus, vicaire de Ponteix, à l'invitation du curé de la paroisse, M. l'abbé Brouillard, et la grand'messe fut chantée par M. l'abbé Arès, propagandiste du *Patriote*, qui était de passage parmi nous. M. l'abbé A. Poirier, ecclésiastique, assistait au choeur.

Nous n'avons pas souvent de séances à Frenchville, une fois par année seulement, mais lorsqu'il y en a, ça compte! Celle de dimanche se termina à trois heures du matin et ce fut intéressant du commencement à la fin. Au dire des connaisseurs étrangers nous avons ici des artistes, musiciens, acteurs qui feraient bonne figure dans les grands centres. La séance s'ouvrit par une partie de cartes dont les heureux gagnants furent M. Thérien, Mme Thérien, M. Pasquet et Mlle Lambert. M. l'abbé Arès nous parla ensuite de l'oeuvre du *Patriote de l'Ouest* avec une éloquence entraînante qui ne resta pas sans effet, car il recueillit séance tenante, $68. d'abonnements et $20. de dons parmi l'assistance. Ce fut ensuite un feu roulant de déclamations, de musique, de chants, de comédies, dont trois au programme: "On demande un acteur", "Consultation gratuite", "Le sourd". Tous les participants ont si bien rempli leur rôle qu'il faudrait des éloges pour chacun, particulièrement MM. F. Guillard, A. Roberge, M. et Mme W. Hamel, Mme L'Abbé, M. J. Caron, etc.

Magnifique soirée qui prouve que l'on reste bien français dans notre modeste groupe franco-canadien de Frenchville et que nous savons à l'occasion contribuer de grand coeur aux oeuvres nationales, en particulier à notre vaillant journal le *Patriote de l'Ouest* qui est maintenant reçu dans presque toutes les familles.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

—A l'occasion de la visite de Mgr Marois et de M. R. Denis, le Comité paroissial s'est assemblé et a tenu une réunion très intéressante. A l'issue de l'assemblée M. Jos. Lévesque, notre président adressa quelques paroles bien choisies aux distingués visiteurs, et les remercia des conseils et des encouragements qu'ils donnèrent au Comité.

A la même assemblée une résolution de condoléances a été adoptée à l'occasion de la mort de la mère de notre vénéré curé M. l'abbé A. Thériault.

—M. et Mme Ludger Perron sont revenus d'un voyage à Winnipeg et autres points du Manitoba.

—M. Emile Archambault est revenu de l'Est où il avait passé l'hiver.

—M. Geo. Gratton a déménagé dans l'ancien magasin Painchaud et est prêt à recevoir les clients.

—Une pétition a été circulée et signée demandant l'établissemet d'un magasin de bière à Montmartre.

—M. Edouard Tricoteux a subi une opération à l'Hôpital de Régina et nous apprenons qu'il se rétablit rapidement.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

Honneur aux vainqueurs: Après trois brillantes joutes de hockey avec l'équipe Feuilles d'Erables de Gravelbourg, les élèves du Collège Mathieu ont remporté la victoire définitive sur leurs rapides adversaires, par un point. La première rencontre donna le résultat de 6 à 4 en faveur des élèves. La deuxième partie fut une victoire pour l'équipe Feuille d'Erable par un résultat de 4 à 3. La troisième joute donna un résultat égal aux deux équipes rivales, à savoir 2 à 2. Les palmes de la victoire furent donc décernées à l'équipe La Vérendrye du Collège. Honneur aux vainqueurs!

Soirée récréative : Dimanche le 22 mars, sous le patronage des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg et l'habile direction de M. Alex. Raymond, un groupe d'amateurs bien doués de la scène a donné une captivante soirée récréative à la salle académique du Collège au bénéfice de cette institution. On remarquait au programme MM. Léo Isabelle, Lucien Ayotte et Oscar Goulet du Collège, Mlles Prince et C. Michaud; MM. F. L'Heureux et Abel, etc., de la ville. Deux distrayantes comédies, des chants et des joutes d'acrobatie firent les frais de la soirée. La fanfare du collège eut de fréquents rappels. Mlle Valéda Lemoyne accompagnait les chants au piano. Les émoluments rapportèrent la jolie sommé de $60.00, en dépit de la menace de mauvais temps qui a retenu forcément plusieurs amis à domicile. Le R. P. J. Magnan remercia chaleureusement les organisateurs, les acteurs, les actrices, les musiciens et les assistants.

Pour la fête de Pâques: Les Dames Patronnesses du Collège sont à organiser une magnifique soirée artistique, opéra et saynettes, avec un superbe programme musical pour la Solennité de Pâques. Cette séance sera à Gravelbourg le grand événement de la saison. Les billets sont déjà en vente. Les bénéfices seront au profit du Collège, oeuvre que les Dames Patronnesses entourent de tant de bienvaillante sollicitude et de généreuse sympathie.

Pour la fête de Pâques également, la chorale de la ville, de concert avec la chorale du collège, sous la direction de M. l'abbé L. Lussier, professeur de musique instrumentale et vocale à cette dernière institution, prépare une Messe Harmonisée, qui sera agréablement appréciée de tous.

Tournois du printemps: Afin de passer joyeusement la saison de la fonte des neiges, les élèves ont mis au programme du printemps, dans leurs loisirs de récréation, des tournois de billard et de balle-au-mur qui promettent d'être sensationnels.

CHRONIQUE DU COLLEGE

Généreux Bienfaiteurs:

Les directeurs du Collège avaient le privilège et l'honneur de recevoir ces jours derniers une magnifique collection de 100 tableaux de l'Histoire du Canada, don précieux de Monseigneur J. H. Brodeur, P. A., Vicaire Général du diocèse de Prince-Albert. Avec la riche collection des tableaux historiques reçue en présent il y a quelques semaines de l'Archevêché de Régina et la série de Gravures Historiques offerte par Monseigneur Brodeur, le Collège Mathieu s'est enrichi d'une artistique galerie d'aquarelles et de lithographies représentant les grands héros et les glorieux faits-d'armes de notre immortelle histoire. A nos généreux et distingués bienfaiteurs, directeurs et élèves du collège présentent leurs respectueux remerciements.

Départ:

Après un séjour de 4½ ans d'inlassable dévouement au Collège Mathieu de Gravelbourg, le Rév. Frère Alexis Sylvestre, O.M.I., nous quittait mardi le 17 mars dernier, avec les regrets universels de tous ceux qui l'ont connu. Industrieux en tout genre d'emplois et de métiers, — menuiserie, cordonnerie, ferblanterie, travaux de ferme et de jardinage, etc, — auxquels il joignait des talents réels de chantre et de musicien, le bon et sympathique Frère Sylvestre rendait d'inappréciables services à l'institution et son départ cause un grand vide. Il fut au collège un laborieux ouvrier des pénibles commencements. Son caractère engageant et son empressement à rendre service à tous lui avaient acquis une popularité de bon aloi bien méritée. Nos voeux de bonheur et de succès l'accompagnent avec nos souhaits fraternels dans sa nouvelle mission de surintendant des travaux à l'Ecole Industrielle de Kénora, Ont.

—:*:—

ST-VICTOR, Sask.

—Grande soirée musicale sous les auspices des Chevaliers de Colomb de St-Victor, dimanche, le 12 avril, à 8 heures.

L'orchestre de Willow-Bunch sous la direction de M. N. W. Sregley, artiste distingué, nous exécutera ses plus beaux morceaux de musique.

Plusieurs acteurs de renom, Chevaliers de Colomb de Willow-Bunch, viendront prêter leur généreux concours, pour la circonstance, à leurs frères Chevaliers de St-Victor. Nous les en remercions d'avance et nous sommes certains que leur présence assurera le succès de cette séance.

On servira pendant la soirée, des liqueurs douces et de la crème à la glace. La soirée se terminera par une vente de paniers, apres quoi on servira le café et le goûter.

Venez encourager nos oeuvres paroissiales: tous vous serez les bienvenus.

—Le 19 mars, jour de la fête de St-Joseph, après avoir reçu les secours de la sainte Eglise, entourée de son époux et de tous ses enfants, Mme Ernest Lamontagne rendit son âme à Dieu. La veille de sa mort, M. le curé fut appelé auprès d'elle, et lui apporta la sainte communion qu'elle reçut avec une grande piété. Madame Lamontagne fut le modèle des mères chrétiennes. Elle se résigna pendant sa longue maladie et jusqu'au dernier moment, à la volonté de Dieu. Elle emporte avec elle les regrets de son époux et de toute sa famille. Les funérailles ont eut lieu à St-Victor, samedi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Son service fut chanté à Joeville samedi matin. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MARCELIN, Sask.

Amis lecteurs, comme vous ne voyez pas depuis quelques semaines le nom de Marcelin dans les colonnes de notre vaillant *Patriote*, vous avez peut-être soupçonné quelque catastrophe. Marcelin en tout cas ne peut pas être englouti dans les cavernes de roches et de sable, il n'y a rien de tout cela ici. Le feu ne semble même pas pouvoir nous anéantir avec les deux nouvelles équipes de pompiers que nos sages et prévoyants consuls municipaux ont tout récemment organisés et entraînées par des exercices bien dirigés par le grand chef Paul Colleaux; nous sommes maintenant rassurés. Et puis, voyez comme le sport a du bon! Il fallait de l'eau pour notre patinoire: des amis du sport ont fait des souscriptions pour creuser un puits afin de pouvoir arroser notre patinoire, notre Conseil toujours vigilant et de progrès s'est mis de compagnie et le puits a été si bien creusé que nous avons maintenant une nappe de bonne eau à notre disposition, *et de la bonne eau!* On parle déjà d'aqueduc. Oh! les contribuables ne doivent pas s'alarmer, ce ne sera rien de comparable à l'aqueduc construit à Rome par Apius Claudius et Platius, ce sera encore moins l'aqueduc connu sous le nom de "Canal de Marseille", nos consuls sont trop sages et ils ne veulent pas troubler les nerfs malades de certains censeurs.

Je vous ai donc dit que nous avions un puits qui nous annonce une source qui pourra nous désaltérer et pourvoir à notre besoin d'eau et abondamment. Ce qui est une richesse pour une localité dans l'Ouest surtout où la bonne eau est si rare.

Cette abondance d'eau a grandement favorisé nos amateurs de patins et l'équipe Despins s'en est donné. Aussi ce sont les joueurs redoutables de demain!

Les derniers événements les plus remarquables sont sans conteste les organisations diverses qui se font en vue des prochaines élections provinciales. Ici à Marcelin comme dans tous les centres franco-canadiens de la division électorale de Shellbrook du reste, il n'y a pas beaucoup d'animation: tous nous sommes de la même opinion: "Voter pour notre Gouvernement Dunning". Dieu merci, les Franco-canadiens ont prouvé partout et toujours qu'ils savaient reconnaître ce que les Gouvernants faisaient pour eux. Et comme le gouvernement vient tout récemment de nous donner une nouvelle preuve (et cette dernière la plus tangible de toutes) qu'il avait des vues assez larges et un esprit d'équité assez élevé pour reconnaître les droits du français à l'école, on ne peut pas lui tourner le dos. En effet, d'après les derniers règlements du Département nous pourrons facilement nous importer des instituteurs bilingues de l'Est comme nous aurons un programme de français obligatoire dans les écoles où les Commissaires autorisent le français. Car évidemment la loi ne peut pas imposer le français aux contribuables qui n'en veulent pas.

Donc partout où les contribuables électeurs voudront du français dans l'Ecole, ils n'auront qu'à voter en conséquence aux élections scolaires. Je dis voter en conséquence, car voici qu'avant hier m'arrivait un bon Français, un vrai à la tête dure, un Breton!! il venait me demander des livres français pour enseigner le français à l'école de son district, (12 milles de Marcelin).

—Mais lui dis-je, il me semblait que vous étiez seul de langue française dans le district et que vous n'étiez pas commissaire d'école.

—C'est vrai, me dit-il, mais j'ai réussi à amener les deux Commissaires Doukobors à vouloir du français dans l'Ecole. Ce qui ne fait pas beaucoup l'affaire du Président qui est un Prussien de Prusse. Mais j'avais gagné la majorité.

—Bravo mon bonhomme que je lui dis! Voilà ce que c'est que de la volonté et le courage de son opinion. Combien qui pourraient peut-être avec de la patience et de la persévérance et du tact comme mon Breton, combien qui pourraient amener la majorité des Commissaires à vouloir le français. Aujourd'hui surtout qu'un si grand nombre d'étrangers, voire même d'Anglais, comprennent davantage la nécessité du français de par le monde, tel le député conservateur de Lanark-Nord à Toronto, M. T. L. Thompson.

Au moins que les Franco-canadiens, là où ils sont en majorité, se donnent des commissaires Franco-canadiens bien décidés à faire enseigner le français à l'école.

Mais voici que je me laisse entraîner loin de mon Marcelin, revenons à nos amours.

Dimanche dernier nous avions une partie de cartes. Les gens de Marcelin aiment tellement les cartes — pour l'église!! Cette partie de cartes était organisée par les familles pionnières de Marcelin. Madame Antoine Marcelin, la veuve du fondateur, et par les familles Grenier, père et fils. M. Isaïe Grenier est marié à la soeur de Monsieur Marcelin. C'est à dire que leur ancienneté leur donne le respect et l'estime de tous. Aussi quel empressement pour les seconder dans leur organisation. Artistes musiciens, artistes chantres, artistes comédiens de Marcelin, *et il y en a, tous* en sont. En tout cas tous étaient là. Aussi la partie de cartes ne fut pas longue, Pierre Philibert le président de la soirée annonçait une grande visite; un bon vieux couple du vieux Québec qui venait fêter la mi-carême à Marcelin. Et voici que s'amènent sur la scène un vieux et une vieille du Bas-Canada. A les voir dans leur accoutrement, on ne pouvait pas en douter. C'était bien du vieux temps et du vieux monde du vieux Canada. Mais quel esprit des bons vieux temps!! Ils avaient lu sur le *Patriote* les chroniques de Marcelin et ils avaient trouvé que les gens de Marcelin avaient bien du plaisir et ils s'étaient dit qu'ils arriveraient à Marcelin pour y fêter la mi-carême! Et puis ils voulaient eux aussi *faire un petit quequ'chose* pour la belle église de Marcelin, et pi ils avaient pensé qu'y vendraient des ptites friandises de par chu nous". Et après une très spirituelle et non moins naturelle introduction, les vieux se mettent à vendre "*leurs ptites friandises de par chez eux*". Quel enthousiasme dans la salle. C'est à qui aurait la chance de serrer la main des vieux de par chu nous et de leur demander des nouvelles du grand rang de par chus eux". Ensuite vint une leçon de correction de mari ivrogne et joueur de cartes! Encore du comique de bon aloi et si bien rendu. Et tout cela de l'improvisation. Nos artistes comédiens, c'était Madame Louis Laprairie (Marie Bourgeois) et son vieux, *qui se trouvait être une jeune:* Madame Bruno Charbonneau, (Armanda Desjardins). Et dans l'autre saynète Bruno Charbonneau a voulu prouver qu'il n'avait pas moins de talent que sa femme et il monta sur la scène pour se faire donner une bonne leçon par sa vieille. Mais toute cette improvisation a été faite avec tant de talent et de naturel que l'on pouvait croire que c'était écrit et bien souvent exercé. Aussi combien tout le monde s'est amusé. On s'amuse si bien en effet quand les choses sont bien dites et que le tout est marqué au coin de la vie franchement canadienne et chrétienne. Les recettes furent avec toute cette bonne organisation de $91.20. Il ne faut pas oublier de mentionner le chant et la musique, la musique de la "Metropolitain" sous la direction de tous ces improvisateurs accompagnés par Mademoiselle Marguerite Duffy. Nos artistes sont on ne peut plus populaires, ils ne sont pas seulement *bissés, mais triplicés.*

La soirée enfin fut des plus charmantes. On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, mais chose admirable et délicieuse c'est que c'est toujours du mieux.

Notre agronome M. Michaud nous est arrivé, il nous a donné une conférence que nous analyserons dans notre prochaine chronique.

Amis lecteurs j'espère que vous avez fêté la mi-carême aussi bien que nous mais assurément pas mieux, tant c'était bien "chu nous".

Premier pèlerinage au sanctuaire de la Petite Thérèse à Wakaw, le 17 mai

Wakaw, Sask.—C'est avec une joie profonde que nous annonçons le premier pèlerinage à Wakaw en honneur de la Petite Thérèse. L'autorité diocésaine a daigné choisir le 17 mai, jour de la canonisation, pour cette fête de famille.

Nous invitons toutes les paroisses des environs à Wakaw ce jour-là. Ce sera le jour de triomphe de la Petite Thérèse: ce jour-là les roses pleuvront sur les pèlerins. Tous à Wakaw en ce jour du 17 mai!

Tous liront avec intérêt cette lettre de notre évêque bien-aimé, lettre qui n'a pas besoin de commentaires:

Monsieur l'abbé N. Burrell, Ptre curé,
Wakaw, Sask.

Cher Monsieur Burrell,

De tout coeur, j'approuve l'idée du pèlerinage à Wakaw, le jour de la canonisation de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. Je souhaite que ce pèlerinage soit un succès. A coup sûr, la petite sainte bénira votre population et son apôtre. Qu'elle unisse tous vos fidèles dans une unité parfaite et qu'elle fasse de Wakaw son sanctuaire dans l'Ouest.

Je vous bénis de tout coeur.
Joseph H. Prud'homme,
Evêque de Prince-Albert et Saskatoon.

TISDALE, Sask.

Baptisé le 24 mars: Joseph Jean Auguste Marie Rioux.

—Une excellente famille vient d'arriver dans la paroisse. La famille Floch a acheté une très bonne demi-section à 3 milles au nord de la ville. M. J. M. Floch et tous les siens vinrent de la catholique Bretagne au Canada en 1911. Ils ont eu la bonne fortune de s'établir dans un district réputé pour sa fertilité et nous leur souhaitons complet succès.

—M. François Rioux est de retour de Rassdon (Sask.) où il a passé une partie de l'hiver.

VAL MARIE, Sask.

Nous avons appris de bonne source que Mgr Mathieu allait envoyer un prêtre le plus tôt possible pour desservir les missions de Val Marie, Gergovia, Bosefield et Bracken. En attendant, M. l'abbé Brouillard, curé de Frenchville continue à s'occuper de nous.

—Toutes les semaines il vient des gens voir la place, c'est le moment ou jamais surtout pour les fermiers disposés à venir, d'occuper les meilleures terres.

—M. Henri Poisnet a acheté la demi-section de Markell; $5000 sans intérêt, payable sur la récolte. M. Epinou est aussi en marché de vendre la sienne. Des cancellations et des applications pour homesteads suivent leur cours.

—Mme Chicouane, de Webb, est venue rejoindre son mari, elle est nommée assistante pour le bureau de Poste.

—Nous attendons d'un jour à l'autre ceux qui doivent tenir les agences de machineries International, Massey-Harris et Cockshutt et si nous n'avons pas bientôt un notaire et un médecin canadien français, il est bien à craindre que la place se trouve occupée par d'autres.

—A cause de trop de rapprochement avec une danse tenue par les Anglais le jour de la St-Patrice, la soirée au profit d'une église qui devait avoir lieu le 21 est remise au lundi de Pâques. Que chacun fasse son possible pour aider à organiser au village quelque chose de stable afin d'attirer des gens courageux et que notre groupe devienne assez fort comme catholique sans craindre de se laisser absorber. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pous nous aider à atteindre ce but, le seul digne d'une place qui s'appelle Val Marie.

JOEVILLE, Sask.

Village: Notre village progresse. On vient d'ouvrir une salle de pool et actuellement M. H. McCabe est à construire un garage.

Soirée: La veillée organisée par Mme W. Chrétien a remporté un franc succès, le 22 courant. Les recettes ont dépassé $100.00 Grand merci aux organisateurs et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.

Bravo! M. Emilien Préfontaine a acheté la ferme de M. Hendrickson. Cette ferme est à proximité du village. Le vendeur doit retourner en Norvège. Bon voyage!

M. Baril a quitté le village et est maintenant installé sur sa ferme à trois milles de l'église.

Semaine Sainte: Nous aurons les offices de la semaine-sainte cette année: Jeudi, vendredi et samedi — à 9 heures. Le jour de Pâques, grand'messe à 11 heures.

Bonne nouvelle! Enfin nous aurons notre chemin de fer! La compagnie du Pacifique vient de décider de construire sa ligne Assiniboia-Fife-Lake. Les travaux commenceront aussitôt que possible au printemps. Cette nouvelle réjouit grandement nos fermiers qui avaient à franchir une distance de 40 à 60 milles pour charroyer leur blé aux élévateurs.... C'est le temps propice pour les nôtres de venir s'installer soit au village de Joeville, soit à Fife-Lake: les premiers arrivés ont toujours l'avantage de se placer à leur goût. On peut toujours s'adresser à M. W. Chrétien, de Joeville, pour de plus amples informations.

Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus

HISTOIRE D'UNE AME ECRITE PAR ELLE-MEME

1873 - 1897

— 9 —

Mais l'heure était venue où Jésus voulait me délivrer des défauts de l'enfance et m'en retirer les innocentes joies. Il permit que notre cher petit père, contre son habitude de me gâter en toutes circonstances, éprouvât cette fois de l'ennui. En montant dans ma chambre, je l'entendis prononcer ces paroles qui me percèrent le coeur: "Pour une grande fille comme Thérèse, c'est là une surprise trop enfantine; je l'espère, ce sera la dernière année."

Céline, connaissant ma sensibilité extrême, me dit tout bas: "Ne descends pas tout de suite, attends un peu; tu pleurerais trop en regardant les surprises devant papa." Mais Thérèse n'était plus la même.... Jésus avait changé son coeur!

Refoulant mes larmes, je descendis rapidement dans la salle à manger; et, comprimant les battements de mon coeur, je pris mes souliers, et tirai joyeusement tous les objets, ayant l'air heureux comme une reine. Papa riait, il ne paraissait plus sur son visage aucune marque de contrariété, et Céline se croyait au milieu d'un songe! Heureusement c'était une douce réalité: la petite Thérèse venait de retrouver pour toujours sa force d'âme, autrefois perdue à l'âge de quatre ans et demi.

En cette nuit lumineuse commença donc la troisième période de ma vie, la plus belle de toutes, la plus remplie des grâces du ciel. En un instant, l'ouvrage que je n'avais pu faire pendant plusieurs années, Jésus l'accomplit, se contentant de ma bonne volonté. Comme les Apôtres, je pouvais dire: "Seigneur, j'ai pêché toute la nuit sans rien prendre." Plus miséricordieux encore pour moi qu'il ne le fut pour ses disciples, Jésus prit lui-même le filet, le jeta et le retira plein de poissons, il fit de moi un pêcheur d'âmes. La charité entra dans mon coeur avec le besoin de m'oublier toujours, et depuis lors je fus heureuse.

Un dimanche, en fermant mon livre à la fin de la Messe, une photographie représentant Notre-Seigneur en croix glissa un peu en dehors des pages, ne me laissant voir qu'une de ses mains divines percée et sanglante. J'éprouvai alors un sentiment nouveau, ineffable. Mon coeur se fendit de douleur à la vue de ce sang précieux qui tombait à terre sans que personne s'empressât de le recueillir; et je résolus de me tenir continuellement en esprit au pied de la croix, pour recevoir la divine rosée du salut et la répandre ensuite sur les âmes.

Depuis ce jour, le cri de Jésus mourant: "J'ai soif" retentissait à chaque instant dans mon coeur, pour y allumer une ardeur inconnue et très vive. Je voulais donner à boire à mon Bien-Aimé; je me sentais dévorée moi-même de la soif des âmes, et je voulais à tout prix arracher les pécheurs aux flammes éternelles.

Afin d'exciter mon zèle, le bon Maître me montra bientôt que mes désirs lui étaient agréables. J'entendis parler d'un grand criminel, —du nom de Pranzini— condamné à mort pour des meurtres épouvantables, et dont l'impénitence faisait craindre une éternelle damnation. Je voulus empêcher ce dernier et irrémédiable malheur. Afin d'y parvenir, j'employai tous les moyens spirituels imaginables; et, sachant que de moi-même je ne pouvais rien, j'offris pour sa rançon les mérites infinis de Notre-Seigneur et les trésors de la sainte Eglise.

Faut-il le dire? je sentais au fond de mon coeur la certitude d'être exaucée. Mais afin de me donner du courage pour continuer de courir à la conquête des âmes, je fis cette naïve prière: "Mon Dieu, je suis bien sûre que vous pardonnerez au malheureux Pranzini; je le croirais même s'il ne se confessait pas et ne donnait aucune marque de contrition, tant j'ai confiance en votre infinie miséricorde. Mais c'est mon premier pécheur; à cause de cela, je vous demande seulement un signe de repentir pour ma simple consolation."

Ma prière fut exaucée à la lettre! —Jamais papa ne nous laissait lire les journaux; cependant je ne crus pas désobéir en regardant les passages qui concernaient Pranzini. Le lendemain de son exécution, j'ouvre avec empressement le journal "la Croix" et que vois-je?.... Ah! mes larmes trahirent mon émotion et je fus obligée de m'enfuir. Pranzini, sans confession, sans absolution, était monté sur l'échafaud; déjà les bourreaux l'entraînaient vers la fatale bascule, quand, remué tout à coup par une inspiration subite, il se retourne, saisit un Crucifix que lui présentait le prêtre et baise par trois fois ses plaies sacrées!

J'avais donc obtenu le signe demandé; et ce signe était bien doux pour moi! N'était-ce pas devant les plaies de Jésus, en voyant couler son sang divin, que la soif des âmes avait pénétré dans mon coeur? Je voulais leur donner à boire ce sang immaculé, afin de les purifier de leurs souillures; et les lèvres "de mon premier enfant" allèrent se coller sur les plaies divines! Quelle réponse ineffable! Ah! depuis cette grâce unique, mon désir de sauver les âmes grandit chaque jour; il me semblait entendre Jésus me dire tout bas comme à la Samaritaine: "Donne-moi à boire!" C'était un véritable échange d'amour: aux âmes je versais le sang de Jésus, à Jésus j'offrais ces mêmes âmes rafraîchies par la rosée du Calvaire; ainsi je pensais le désaltérer; mais plus je lui donnais à boire, plus la soif de ma pauvre petite âme augmentait, et je recevais cette soif ardente comme la plus délicieuse récompense.

En peu de temps, le bon Dieu m'avait conduite au delà du cercle étroit où je vivais. Le grand pas était donc fait; mais hélas! il me restait encore un long chemin à parcourir.

Dégagé de ses scrupules, de sa sensibilité excessive, mon esprit se développa. J'avais toujours aimé le grand, le beau; à cette époque, je fus prise d'un désir extrême de savoir. Ne me contentant pas des leçons de ma maîtresse, je m'appliquais seule à des sciences spéciales; et, par ce moyen j'acquis plus de connaissances en quelques mois seulement que pendant toutes mes années d'études. Ah! ce zèle n'était-il pas vanité et affliction d'esprit?

Avec ma nature ardente, je me trouvais au moment de la vie le plus dangereux. Mais le Seigneur fit à mon égard ce que rapporte Ezéchiel dans ses prophéties:

"Il a vu que le temps était venu pour moi d'être aimée; il a fait alliance avec moi, et je suis devenue sienne; il a étendu sur moi son manteau; il m'a lavée dans les parfums précieux; il m'a revêtue de robes étincelantes, me donnant des colliers et des parfums sans prix. Il m'a nourrie de la plus pure farine, de miel et d'huile en abondance. Alors je suis devenue belle à ses yeux, et il a fait de moi une puissante reine."

Oui, Jésus a fait tout cela pour moi! Je pourrais reprendre chaque mot de cet ineffable passage et montrer qu'il s'est réalisé en ma faveur; mais les grâces rapportées plus haut en sont déjà une preuve suffisante. Je vais donc seulement parler de la nourriture que le divin Maître m'a prodiguée "en abondance."

Depuis longtemps je soutenais ma vie spirituelle avec "la plus pure farine" contenue dans l'Imitation. C'était le seul livre qui me fit du bien; car je n'avais pas découvert les trésors cachés dans le saint Evangile. Ce petit livre ne me quittait jamais. Dans la famille on s'en amusait beaucoup; et souvent, ma tante, l'ouvrant au hasard, me faisait réciter le chapitre tombé sous ses yeux.

A quatorze ans, avec mon désir de science, le bon Dieu trouva nécessaire de joindre à "la plus pure farine, du miel et de l'huile en abondance". Ce miel et cette huile, il me les fit goûter dans les conférences de M. l'abbé Arminjon sur la fin du monde présent et les mystères de la vie future. La lecture de cet ouvrage plongea mon âme dans un bonheur qui n'est pas de la terre; je pressentais déjà ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment; et, voyant ces récompenses éternelles si disproportionnées avec les légers sacrifices de cette vie, je voulais aimer, aimer Jésus avec passion, lui donner mille marques de tendresse pendant que je le pouvais encore.

Céline était devenue, depuis Noël surtout, la confidente intime de mes pensées. Jésus, qui voulait nous faire avancer ensemble, forma dans nos coeurs des liens plus forts que ceux du sang. Il nous fit devenir soeurs d'âmes.

En nous se réalisèrent les paroles de notre Père saint Jean de la Croix, dans son Cantique spirituel:

En suivant vos traces, ô mon Bien-Aimé,
Les jeunes filles parcourent légèrement le chemin.
L'attouchement de l'étincelle,
Le vin épicé,
Leur font produire des aspirations divinement embaumé.

Oui, c'était bien légèrement que nous suivions les traces de Jésus! Les étincelles brûlantes semées par lui dans nos âmes, le vin délicieux et fort qu'il nous donnait à boire faisaient disparaître à nos yeux les choses passagères d'ici-bas; et de nos lèvres sortaient des aspirations toutes d'amour.

Avec quelle douceur je me rappelle nos conversations d'alors! Chaque soir, au belvédère, nous plongions ensemble nos regards dans l'azur profond semé d'étoiles d'or. Il me semble que nous recevions de bien grandes grâces. Comme le dit l'Imitation: "**Dieu se communique parfois au milieu d'une vive splendeur, ou bien, doucement voilé sous des ombres ou des figures.**" Ainsi daignait-il se manifester à nos coeurs; mais que ce voile était transparent et léger! Le doute n'eût pas été possible; déjà la foi et l'espérance quittaient nos âmes: l'amour nous faisant trouver sur la terre Celui que nous cherchions. **L'ayant trouvé seul, il nous avait donné son baiser, afin qu'à l'avenir personne ne pût nous mépriser.**

Ces divines impressions ne devaient pas rester sans fruit; la pratique de la vertu me devint douce et naturelle. Au début, mon visage trahissait le combat; mais, peu à peu, le renoncement me sembla facile, même au premier instant. Jésus l'a dit: "A celui qui possède **on donnera encore, et il sera dans l'abondance.**" Pour une grâce fidèlement reçue, il m'en accordait une multitude d'autres. Il se donnait lui-même à moi dans la sainte communion, plus souvent que je n'aurais osé l'espérer. J'avais pris pour règle de conduite de faire, bien fidèlement, toutes les communions permises par mon confesseur, sans lui demander jamais d'en augmenter le nombre. Aujourd'hui, je m'y prendrais d'une autre façon; car je suis bien sûre qu'une âme doit dire à son directeur l'attrait qu'elle sent à recevoir son Dieu. Ce n'est pas pour rester dans le ciboire d'or qu'il descend chaque jour du ciel, mais afin de trouver un autre ciel: le ciel de notre âme où il prend ses délices.

Jésus, qui voyait mon désir, inspirait donc mon confesseur de me permettre plusieurs communions par semaine; et ces permissions, venant directement de lui, me comblaient de joie. En ce temps-là, je n'osais rien dire de mes sentiments intérieurs; la voie par laquelle je marchais était si droite, si lumineuse, que je ne sentais pas le besoin d'un autre guide que Jésus. Je comparais les directeurs à des miroirs fidèles qui reflétaient Notre-Seigneur dans les âmes; et je pensais que pour moi, le bon Dieu ne se servait pas d'intermédiaire, mais agissait directement.

Lorsqu'un jardinier entoure de soins un fruit qu'il veut faire mûrir avant la saison, ce n'est jamais pour le laisser suspendu à l'arbre: c'est afin de le présenter sur une table richement servie. Dans une intention semblable, Jésus prodiguait ses grâces à sa petite fleurette. Il voulait faire éclater en moi sa miséricorde; lui qui s'écriait dans un transport de joie, aux jours de sa vie mortelle: "**Mon Père, je vous bénis de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, pour les révéler aux plus petits.**" Parce que j'étais petite et faible, il s'abaissait vers moi et m'instruisait doucement des secrets de son amour. Comme le dit saint Jean de la Croix dans son Cantique de l'âme.

Je n'avais ni guide, ni lumière,
Excepté celle qui brillait dans mon coeur.
Cette lumière me guidait,
Plus sûrement que celle du midi,
Au lieu où m'attendait
Celui qui me connait parfaitement.

Ce lieu, c'était le Carmel; mais avant **de me reposer à l'ombre de Celui que je désirais,** je devais passer par bien des épreuves. Et toutefois l'appel divin devenait si pressant que, m'eût-il fallu traverser les flammes, je m'y serais élancée pour répondre à Notre-Seigneur.

Pour m'encourager dans ma vocation, je ne rencontrai qu'une seule âme, celle de ma Pauline chérie. Mon coeur trouva dans le sien un écho fidèle, et sans elle je ne serais certainement pas arrivée au rivage béni qui l'avait reçue depuis cinq ans.

Oui, depuis cinq ans, j'étais éloignée de vous, ma Mère bien-aimée; je croyais vous avoir perdue; mais au moment de l'épreuve, c'est votre main qui m'indiqua la route à suivre. J'avais besoin de cette consolation, car mes visites au parloir m'étaient devenues de plus en plus pénibles; je ne pouvais parler de mon désir d'entrer au Carmel sans me sentir repoussée. Marie trouvant que j'étais trop jeune, faisait tout son possible pour entraver mes projets. Dès le début, je ne rencontrai qu'obstacles. D'un autre côté, je n'osais rien dire à Céline, et ce silence me faisait beaucoup souffrir; il m'était si difficile de lui cacher quelque chose! Bientôt cependant, cette soeur chérie apprit ma détermination, et, loin d'essayer de m'en détourner, elle accepta le sacrifice avec un courage admirable. Puisqu'elle voulait être religieuse, elle aurait dû partir la première; mais, comme autrefois les martyrs donnaient joyeusement le baiser d'adieu à leurs frères, choisis les premiers, pour combattre dans l'arène: ainsi me laissa-t-elle m'éloigner, prenant la même part à mes épreuves que s'il se fût agi de sa propre vocation.

Du côté de Céline je n'avais donc rien à craindre; mais je ne savais quel moyen prendre pour annoncer mes projets à papa. Comment lui parler de quitter sa reine, lorsqu'il venait de sacrifier ses deux aînées? De plus, cette année-là, nous l'avions vu malade d'une attaque de paralysie assez sérieuse dont il se remit promptement, il est vrai, mais qui ne laissait pas de nous donner pour l'avenir bien des inquiétudes.

Ah! que de luttes intimes n'ai-je pas souffertes avant de parler! Cependant il fallait me décider: j'allais avoir quatorze ans et demi, six mois seulement nous séparaient encore de la belle nuit de Noël, et j'étais résolue d'entrer au Carmel à l'heure même où, l'année précédente, j'avais reçu ma grâce de conversion.

Pour faire ma grande confidence je choisis la fête de la Pentecôte. Toute la journée, je demandai les lumières de l'Esprit-Saint, suppliant les Apôtres de prier pour moi, de m'inspirer les paroles que j'allais avoir à dire. N'étaient-ce pas eux, en effet, qui devaient aider l'enfant timide que Dieu destinait à devenir l'apôtre des apôtres par la prière et le sacrifice?

L'après-midi, en revenant des Vêpres, je trouvai l'occasion désirée. Papa était allé s'asseoir dans le jardin; et là, les mains jointes, il contemplait les merveilles de la nature. Le soleil couchant dorait de ses derniers feux le sommet des grands arbres, et les petits oiseaux gazouillaient leur prière du soir.

(à suivre)

Prince-Albert

— Le concert des Enfants de Marie a remporté vendredi dernier un succès mérité. Pour leur premier essai, elles ont lieu d'être satisfaites. Elles offriront sans doute au public la prochaine fois un programme plus élaboré, car la séance de vendredi a prouvé qu'elles avaient tous les éléments voulus pour faire quelque chose de très bien. La partie française ne fut pas la moins goûtée avec Mlle M. Côté, M. G. Renaud, Mlle Paule Montreuil, et Mlle C. Flynn. La danse des statues, mimée par Mlles Juliette et Gabrielle Carrier, mérita un rappel. Les choeurs, les chants, le joli duo de piano exécuté par Mlles L. et N. Noble, ainsi que l'impromptu de la fin intitulé "Burlesque" ont su grandement intéresser l'auditoire. Sa Grandeur Mgr Prud'homme remercia et félicita actrices et organisatrices au nom de tous ceux présents.

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de M. le Dr Jutras et sa famille qui viennent de s'établir à Henribourg. M. le Dr Jutras pratiquait à Ponteix. Son expérience des milieux de l'Ouest lui rendra de grands services dans le district encore neuf qu'il desservira désormais, et nul doute que nos braves colons ont été heureux de le recevoir.

Ca sent de plus en plus les élections provinciales. Tous se préparent à la lutte: les vieux partis sont plus lents à se mettre en branle; mais les jeunes, comme les progressistes et le nouveau-né de Yorkton, sont déjà dans la lice. A Melfort, R. McKay, gérant local des Grain Growers; et à Leask, W. Mattock, soutenu par les conservateurs, seront les deux candidats progressistes de ces districts.

On se plaint de ce qu'il soit difficile de se procurer les renseignements nécessaires sur les terres et les conditions du nord de la province, que les colons réclament. Il semble que les Chambres de Commerce sont établies dans ce but ainsi que les agences d'immigration. De la publicité intelligente pour notre partie du pays, auprès de ceux qui se cherchent un coin de terre dans l'ouest, ne serait certainement pas de l'argent mal placé. De petits tracts bien au point, clairs et attrayants, seraient tout ce qu'il faudrait.

Le printemps a fait des merveilles depuis son entrée officielle le 21. En dix jours il est parvenu à dissoudre une épaisse couche de neige accumulée et durcie depuis cinq mois, et voilà que partout apparaissent les gazons verdoyants. Encore quelques coups de soleils et toutes les taches de neige auront disparu. Voilà de la bonne besogne faite en peu de temps, d'autant plus appréciée qu'elle s'est faite sans inondation, avantage que nous envient nos amis du sud.

La brasserie de Prince-Albert vient d'embouteiller, paraît-il, la première bière qu'elle ait encore manufacturée. Il faut dire "paraît-il", car il n'y a eu que quelques heureux mortels à se rincer l'oeil et peut-être aussi un peu la luette avec le mousseux breuvage à couleur d'ambre. On dit que l'embouteillage est l'une des opérations les plus intéressantes.

Les protestations des Chambres de commerce et des municipalités n'ont pas été inutiles auprès du gouvernement fédéral. L'hon. W. R. Motherwell a télégraphié que le bureau de placement des soldats resterait à Prince-Albert.

— W. McEwen vient d'être nommé gérant du dispensaire que la commission des liqueurs est à installer dans l'immeuble des francs-maçons.

—:※:—

Les onze religieuses fondatrices du nouveau monastère du Précieux-Sang

Saint-Hyacinthe.— C'est mercredi 25 mars, que partirent de Saint-Hyacinthe, les onze religieuses du Précieux-Sang qui doivent fonder à Rome la nouvelle maison de cette communauté. La supérieure actuelle du monastère de St-Hyacinthe, la T. R. Mère Thérèse de Marie, a été désignée comme devant être la fondatrice et première Mère du nouvel établissement qui portera le nom italien de Casa di Madre Caterina-Aurelia.

Les religieuses qui vont à Rome sont donc: la T. R. Mère Thérèse-de-Marie, supérieure, née Elisa Labranche, du monastère de Saint-Hyacinthe, originaire de Saint-Hyacinthe; les RR. SS. du Saint-Nom-de-Jésus, assistante, née Berthe Massé, du monastère de Nicolet; Marie-de-la-Paix, maîtresse des novices, née Aurore Voghel, du monastère de Saint-Hyacinthe, originaire de Saint-Marc-sur-Richelieu; Marie-de-Jésus, dépositaire, née Léonie Morin, du monastère de Notre-Dame-de-Grâce, originaire de Montréal; Marie-de-la-Nativité, conseillère et secrétaire, née Marseau, du monastère de Nicolet; Mes RR. SS. Rose-du-Précieux-Sang, née Vaillancourt, du monastère d'Ottawa; Claire-de-Marie, née Flore Godbout, du monastère de Portland, Oregon, originaire de Saint-Hyacinthe; Saint-Jean-du-Calvaire, née Léonie Choquette, du monastère de Saint-Hyacinthe, originaire de Saint-Hyacinthe; les soeurs tourières Marie-Joseph, née Jutras, du monastère des Trois-Rivières; Sainte-Adelaïde, née Berthe Lambert, du monastère de Saint-Hyacinthe, originaire de Taftville, Conn; Saint-Paul, née Florina Vadnais, du monastère de Saint-Hyacinthe, originaire de L'Ange-Gardien de Rouville.

Les voyageuses se sont embarquées à New-York, à bord du Paris, samedi le 28 mars. Elles débarqueront au Havre et, après un court séjour à Paris, se rendront directement à Rome.

—:※:—

L'inauguration de la cathédrale d'Edmonton

Elle eut lieu, dimanche 22 mars, au milieu d'une splendeur remarquable et d'une nombreuse assistance.

La musique y fut excellente, le sermon, prêché par le R. P. Carleton, fit beaucoup d'impression sur l'assistance.

A la fin de la messe, Monseigneur l'Archevêque prononça une allocution, en français et en anglais, remerciant tous ceux qui avaient travaillé à l'édification de la cathédrale.

On voyait au choeur: les RR. PP. Blanchin, McGuigan, Patton, O'Gorman, d'Orsonnens, Lyons.

Il y a dans la cathédrale un très bel orgue. On y voyait installé aussi un radio, de sorte que musique, sermon, allocution, purent être entendus de toutes parts à des centaines de milles.

—:※:—

Deuxième banquet annuel des Canadiens-français de Calgary

Calgary.— Le quinze avril prochain, mercredi de la semaine de Pâques, les Canadiens-français de Calgary se réuniront pour leur deuxième banquet annuel donné sous les auspices de leur Société St-Jean-Baptiste.

Le conférencier de la soirée sera le Rév. Père Dugré, S.J. du collège d'Edmonton.

L'initiative de ce banquet patriotique qui remporta l'an dernier un si vif succès, et de ce ralliement franco-canadien, est dûe au Dr L. O. Beauchemin aidé de quelques compatriotes qui n'entendent point transmettre à leurs enfants un sang et un idéal diminués dans un pays qui est leur.

—:※:—

Feue Madame Veuve Joseph Thériault

Montmartre, Sask.— Samedi dernier, le 21 mars, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, à l'âge de 77 ans, au presbytère de Montmartre, la mère de notre vénéré curé, Madame Veuve Joseph Thériault, née Virginie Langelier. Sa mort fut paisible et sainte. Il est bien vrai de dire que la mort est l'écho de la vie. Faible et souffrante de rhumatisme depuis quelques années, Madame Thériault fut atteinte au commencement de la semaine dernière d'une maligne grippe qui devait la conduire bientôt au tombeau. Sentant sa fin prochaine, et confiante en la maternelle bonté du Souverain Juge, elle se résigna à la volonté de Dieu et se prépara à faire le grand voyage de la terre au ciel en recevant le Saint Viatique et l'Extrême Onction avec des sentiments de piété et recueillement, dignes d'admiration. Saint Joseph et la Sainte-Vierge, ces deux grands saints du ciel qu'elle avait si souvent priés pendant sa vie, étaient sans doute près d'elle à son dernier soupir et ont dû conduire son âme au trône de Dieu et la faire admettre immédiatement au nombre des élus du royaume de Dieu.

Madame Thériault, cette véritable mère chrétienne, appartenait à l'ancienne génération de nos mères canadiennes-françaises, dont la foi, la piété, le courage, le dévouement, l'esprit de travail et de sacrifice étaient sans limite. Le nombre de ces véritables mères chrétiennes diminue trop vite chez notre peuple à notre époque.

Madame Thériault était née le 22 décembre 1848, à St-Pascal, Co. Kamouraska, P. Q. Elle était la fille cadette de Joseph Langelier et de Lucie Ouellet.

Le 25 août 1873, elle unissait sa destinée à M. Joseph Thériault, cultivateur de St-Modeste. Dieu qui se plait à éprouver les âmes qu'il aime et qu'il désire faire un jour participer à son bonheur éternel, envoya une rude épreuve à Madame Thériault au commencement de sa nouvelle vie en lui enlevant le cher mari qui lui semblait indispensable. M. Thériault mourut le 1er juillet 1883 et laissa pour pleurer sa perte son épouse et 2 enfants en bas age, un garçon et une fille, J. Antoine, devenu prêtre et notre curé et Marie, aujourd'hui Madame David Tousignant de Rumford, Maine, E. U. Madame Thériault accepta cette rude épreuve, et vécut et travailla désormais pour les deux enfants que Dieu lui avait donnés. Elle refusa un heureux second mariage pour se donner davantage et travailler plus librement à l'avenir de ses deux enfants.

Mgr C.-A. Carbonneau, alors curé de St-Modeste, aujourd'hui vicaire-général du diocèse de Rimouski, prit en 1885 Madame Thériault pour gouvernante à son presbytère où elle demeura jusqu'au jour où sont fils devenu prêtre et nommé premier curé de Montmartre alla la chercher pour vivre avec lui. Madame Thériault arriva à Montmartre le 1er août 1903 et y demeura jusqu'à sa mort. Les désirs de cette pieuse mère étaient réalisés, son fils était prêtre et elle vivait près de lui et du bon Dieu.

Mardi, à 10 heures avaient lieu ses funérailles dans notre église, revêtue pour la circonstance de ses belles tentures et décorations de deuil. Le service a été chanté par le fils de la défunte, M. le curé, M. J. Thériault assisté par M. l'abbé A. Benoît, curé de Wilcox, comme diacre, et M. l'abbé Metzger, curé de St-Pierre de Kronau, comme sous-diacre. Pendant les funérailles deux messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Turgeon, curé de Mutrie et Chs. Poirier, curé de Wolseley.

Assistaient au choeur Mgr Z. Marois, V.G., représentant de l'Archevêché de Régina; MM. les abbés P. Scharr, curé de Vibank, O. Berger, notre vicaire. Le chant de la messe a été exécuté par la Chorale de Montmartre. La chorale, sous l'habile direction de M. E. Cadieux, a chanté le Kyrie, le Dies irae ainsi que le Libera harmonisé. Après l'Elevation M. A. Coriveau et M. J. Levesque ont chanté le Crucifix de Faure. A la sortie de l'église M. l'abbé Chs. Sauner a chanté les "Adieux" de Schubert. Le chant a été un plein succès et a fait honneur à tous ceux qui font parti de la Chorale. Mlle Léona Beaudin, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: M. H. Pépin, pour la croix, et MM. N. Bellemare, W. Coupal, M. Faubert, B. Coolican, E. O'Shaughnessy et Chs. Ecarnot, pour le cercueil.

La cérémonie à l'église a été des plus imposantes et l'affluence était plus considérable qu'aux grandes fêtes solennelles. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de reconnaissance et de gratitude envers Madame Thériault, si estimée par tous ici, et notre curé, d'accompagner jusqu'au cimetière le corps de la défunte. Plus de trente voitures suivaient le corbillard. Le long cortège funèbre sous la direction de M. A. Leveillé, entrepreneur de pompes funèbres se dirigea dans un ordre parfait au cimetière. Suivaient le cercueil: M. le curé Thériault, accompagné de Mgr Z. Marois et M. Raymond Denis, président de l'A. C. F. C. et de l'Association des Commissaires d'Ecoles, les prêtres qui avaient assisté à la messe, les neveux et nièces de la défunte: Mme N. Bellemare, M. et Mme Jos. Langelier, M. et Mme Ernest Langelier, MM. Charles, Joseph, Edmond, Ludger, Georges et Mlle Alma Lévesque, et la plupart des paroissiens.

De nombreux et précieux bouquets spirituels ont été offerts pour le repos de l'âme de la mère de notre curé.

Nous offrons nos sincères sympathies à notre bon et cher curé à qui nous devons l'existence, le développement et la prospérité de notre paroisse pour la lourde perte qu'il vient de faire et nous lui souhaitons de nombreuses années encore à la tête de notre paroisse.

—:※:—

La tactique des anticléricaux

M. Jean Guiraud écrit dans la *Croix*: "Au lendemain du jour où des catholiques sont tombés à Marseille, victimes des plus lâches attentats, le parti radical a dénoncé le général de Castelnau comme un factieux et M. Herriot se déclare persécuté par le fanatisme catholique. On reconnaît là la tactique que l'anticléricalisme successivement opportuniste, radical et socialiste a suivie avec persévérance depuis son avènement au pouvoir il y a un demi-siècle. Chaque fois qu'il a voulu déclancher contre le catholicisme une nouvelle offensive, dont la date était marquée d'avance dans un plan d'ensemble, il a prêté aux catholiques les projets les plus ténébreux et présenté les plus odieuses persécutions comme des mesures de défense.

"On s'explique semblable tactique de la part d'adversaires de mauvaise foi voulant duper l'opinion publique, pour lui faire approuver par leurs mensonges les actes les plus contraires à la liberté et à la justice. Mais ce qui a été plus pénible — et ce qui le demeure, — c'est d'entendre des catholiques faire écho à ces mensonges de l'anticléricalisme et répéter à leur tour que si leurs frères dans la foi ont été persécutés, ils l'ont bien mérité par leur intransigeance et leur incompréhension de la politique.

—:※:—

Le député Chas. McDonald ne se représentera point

M. Chas. McDonald nous fait tenir le lettre suivante au sujet de sa décision de ne pas se représenter comme député de Prince-Albert aux prochaines élections.

"A tous ceux qui seraient anxieux de savoir si je me représenterai ou non, je réponds après mûre considération que je ne poserai pas ma candidature au siège de député provincial pour le comté de Prince-Albert.

"J'apprécie immensément l'honneur attaché à ce poste et me suis toujours efforcé d'être à la hauteur des responsabilités qui incombent au représentant de ce district. En même temps je me rends compte que les honneurs et les devoirs doivent être partagés entre différents membres de la communauté et non pas accaparés par un seul.

"Je désire exprimer ma profonde gratitude pour le support et la coopération que j'ai reçus de la population que je représentai au cours des deux dernières sessions. A la certitude d'avoir derrière moi des électeurs loyaux on doit attribuer les quelques succès que j'ai pu remporter dans le développement de cette circonscription électorale du nord.

"Je profite de l'occasion pour remercier votre journal de l'appui qu'il m'a toujours donné dans les affaires provinciales, et de l'attitude qu'il a prise à l'égard des efforts du gouvernement pour aider le plus possible à cette partie du pays. En effet ce n'est pas l'honneur et le succès personnel, mais le bien-être et la prospérité de toute la population qui doivent être l'objet unique de ceux qui ont à coeur les intérêts de ce comté.

"Sincèrement vôtre,

CHAS. McDONALD."

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

MAPLETON, Min. — L'héroïsme de Mlle Dora Simon, opératrice de téléphone qui est demeurée à son poste dans un édifice en feu pour réclamer assistance de trois villes voisines a sauvé le quartier des affaires et probablement toute la ville d'une conflagration.

PARIS. — Le printemps s'est annoncé par un froid inaccoutumé. La neige est tombée ces deux derniers jours dans la plus grande partie de la France, et la journée d'hier a certainement été plus froide que beaucoup de journées de l'hiver qui vient de s'écouler.

PARIS. — Sir Lomer Gouin et M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, ont rendu visite au président Doumergue.

—:※:—

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, 1.27; No. 2, $1.22; No. 3, 1.17; No. 4, $1.06.

—:※:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 1.39 5-8; No. 2, 1.44 7-8; No. 3, 1.40 1-8; No. 4, 1.29 7-8; No. 5, 1.15 7-8; No 6, 1.05 7-8; fourrage, 84 7-8; voie, 1.49 7-8.

Avoine. — No. 2 C.W., 47 1-2; No. 3 C.W., 44; extra 1 fourrage 44; No. 1 fourrage, 42; No. 2, 38; rejetée, 34 1-4; voie, 47 1-2.

Orge. — No. 3 C.W., 74 1-4; No. 4 C.W., 69; rejetée, 65; fourrage, 60 3-4; voie, 74 1-4.

Lin. — No. 1, N.W.C., 2.31 1-4; No. 2 C.W., 2.26 1-2; No. 3 C.W. et rejeté, 2.18 3-4; voie, 2.31 1-4.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.13 3-4.

—:※:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Le marché est tranquille. Les porcs gras, $11.75.

—:※:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Marché tranquille: quelques animaux de boucherie exceptionnellement beaux ont obtenu gros prix. Porcs gras, $12.25; sélects $13.17.

—:※:—

Marché de la fermière

Oeufs frais: 40c.

Beurre: 20 à 25c.

Volailles: vivantes, 15c. la livre, mortes, 20c; dindes, 25c.

Patates: $1.20; Autres légumes, $1.50 le minot.

—:※:—

Marché aux fourrures

Blaireau, 35c. à $3.; Ours, $5. à $15.; Castor, $10. à $20.; Hermine, $1.35; Renard rouge, $5. à $10.; Renard croisé, jusqu'à $60.; Pécan, $25. à $65.; Loup-cervier, $11. à

Cour du Magistrat District Judiciaire de Prince-Albert

Entre

La Banque Canadienne Nationale Prince-Albert, Sask., demanderesse

et

D. A. Dufrane, Debden, Sask. défenseur

AVIS

Prenez avis que la demanderesse a institué une poursuite dans cette honorable cour réclamant du défendeur la somme de $219.99 avec l'intérêt de la somme de $200.00 au taux de sept pour cent par année, à partir du 31ème jour de mars A. D. 1924.

Et de plus prenez avis que Son Honneur H. C. Pope, maître local des consultations a, le 19ème jour de mars A. D. 1925, donné ordre de publier deux fois dans le "Patriote de l'Ouest" ce mandat de comparution et cette réclamation de la demanderesse.

Et de plus prenez avis que le temps accordé pour comparaître est trente (30) jours de la date de la dernière publication de cet avis.

....MATHIESON, SALTER & FRITH
Avocats, Prince-Albert, Sask.
Avocat de la demanderesse,

A. D. A. DUFRANE
Debden, Sask.

DAME DE LANGUE française cherche position dans presbytère de campagne. Bonne ménagère et cuisinière. Références. Mad. A. Desjardins, General Delivery, Saskatoon. 4-6 P

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, $11,500.00.

2me prix: $2,000.00 en argent.
3me prix: $1,000.00 en argent.
4me prix: $500,00 en argent.
5me prix: $100,00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour $0.25; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00; 600 pour pour $25.00; 3000 pour $100.00; 25,000 pour $500.00.

Ecrire à l'abbé Philippon, ptre directeur ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour la Sask., pour l'école Neuville, No. 610; l'école devra ouvrir le 1er avril. Résidence confortable fournie. Adresser toute correspondance à A. St-Jacques, sec.-trés., Lac Pelletier, Sask. 3-5 P

INFORMATION DEMANDEE— Je voudrais savoir où se trouve actuellement un oncle du nom de Walter Gallienne, éleveur de chevaux, qui habitait Ste-Marie, Sask., il y a trois ans. Adresser information à Wilfrid Gallienne, Rivière Moisie, Côte Nord, Qué. 3-5 P

TARIF des Annonces Classifiées du PATRIOTE DE L'OUEST

25 Mots ou moins, 50 cents
1 sou du mot additionnel
5 insertions pour $2.00
Strictement payables à l'avance.

EMPLOI DEMANDE: Si quelqu'un désire un homme pour conduire un tracteur pour les semences, a cinq ans d'expérience. S'adresser à Joseph Louis Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

DEMANDE: terre, une demi-section à louer, avec machines, chevaux, etc. S'adresser à Flavien Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

ASSURANCE-VIE "La Sauvegarde assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lots, etc. Eugène Guertin, St-Paul, Alta. 36

A VENDRE CHAISES faites à la main; bois solide; siège tissé de peau crue. Garantie de longue durée. Prix $2.25. S'adresser à Dom Léo Grenier, Bellevue, Sask. 1-6 P

UN VEUF sans enfant demande une servante, pour tenir maison sur ferme. S'adresser, Paul Remillard, Lac Pelletier, Sask. 4-

A VENDRE—Commerce établi depuis 5 ans dans un centre canadien-français des plus prospères de l'Ouest. Comprend magasin, maison meublée, hangar à farine, écurie et remise bois. Toute personne sérieuse voulant se créer un avenir et pouvant disposer de $6000.00 à $7000.00 comptant, balance à termes faciles. Stock variera de $3,000 à $4,000. Raison affaires en main. S'adresser à T. Ethier, Falher, Alta. 4-9 P

INSTITUTEUR bilingue demandé avec certificat de 2ème ou 3ème classe pour l'école de Val-Marie, Sask. $100.00 à $120.00 par mois, 3 milles de la station. S'adresser à Paul E. Brisson, Val-Marie, Sask. 2-7 P

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée de 2ème ou 3ème classe. Devrait commencer le 23 mars. Adresser toute correspondance à Francis Hudon, sec.-trés., Ste-Marthe, Sask. 2-5 P

GRAPHOLOGUE—Jeunes gens connaissez vos amies. Soulevez les masques des beaux galants, qualités, défauts, tout sera dévoilé en m'envoyant $1.00 et une page de leur écriture, M. J. E. H. Prince, Lac Pelletier, Sask. 2-7 P

A VENDRE à 5 milles à l'est de St-Louis très belle demi-section à condition faciles. 110 acres de terre neuve prête pour la herse. 90 acres de chaume. S'adresser à casier L. au Patriote. 51-

ON DEMANDE engagé pour ferme à culture mixte. Très bon salaire pour homme compétent. Expérience et santé nécessaire. Ménage assez jeune préférablement. Logement particulier convenable pour petite famille fourni avec chauffage et autres avantages. Alphonse Jullion, St-Hippolyte, Sask. 2-7 P

REMERCIEMENT POUR SYMPATHIES—M. le curé J. A. Thériault, de Montmartre, remercie bien sincèrement tous les parents, confrères et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites assistance et chant aux funérailles. A tous un cordial merci.